

Le porte-parole du Gouvernement vient de le réaffirmer

L'Algérie refute toute tentative d'ingérence dans ses affaires internes



Lire page 3

PLF-2020

Loukal face aux sénateurs



Lire page 5 Photo : Fatch Guidoum ©

Le projet de loi finances 2020 a été élaboré dans «un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'énergie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes», a précisé Loukal, devant le Conseil de la Nation, ajoutant que l'Etat veille à maintenir un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois.

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF-2020), devant les membres du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière présidée par le président par intérim du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, à laquelle ont assisté le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil et d'autres membres du Gouvernement.

Il a été procédé, selon le même responsable, à l'affectation d'un montant supplémentaire estimé à 150 milliards de dinars aux dépenses imprévues, dont 70 milliards de dinars pour l'achèvement des programmes en cours de réalisation dans le secteur de l'Habitat. Rappelant dans le même contexte que les principales dispositions législatives contenues dans le texte, sont réparties sur 46 mesures fiscales, 9 procédures douanières et 43 mesures différentes, Loukal a fait savoir que le projet de loi a prévu des incitations fiscales au profit des start-up, outre, la création de 4 types de zones industrielles à travers le pays en vue d'abriter ces start-up et créer un fond pour les soutenir...

ANP

Un élément de soutien aux groupes terroristes appréhendé à Sétif

Un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, dimanche, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Sétif, un élément de soutien aux groupes terroristes, a indiqué, ce lundi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, ce dimanche, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Sétif, un élément de soutien aux groupes terroristes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP ont arrêté, à

«Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, 24 individus et saisi 10 groupes électrogènes, 10 marteaux-piqueurs et 2 détecteurs de métaux, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Biskra, 2 individus en leur possession 27 kg de substances chimiques, 22,5 kg d'explosifs, 297 m de mèche de détonation et 2 détonateurs», ajoute-t-on de même source. Par ailleurs, des garde-frontières ont saisi, lors d'une patrouille de recherche et de fouille menée près des frontières à Tlemcen, 152 kgs de kif traité, alors que 14 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Béchar et Aïn Amenas.



Accidents de la route

6 morts et 44 blessés en 24 heures

Six personnes sont mortes et 44 autres ont été blessées dans 8 accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 h, selon un bilan publié, ce lundi, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béchar où 3 personnes

sont décédées et 25 autres blessées suite à 3 accidents de la circulation. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et

chauffe-bains, dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source, précisant qu'un homme âgé de 41 ans est décédé à Tipasa suite à l'inhalation du monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage traditionnel. Les unités de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenues pour

l'extinction de 4 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas de Boumerdès, Oum El Bouaghi, Tissemsilt et d'Alger où un incendie qui s'était déclaré dans un hangar de stockage de produits alimentaires a causé des gênes respiratoires à 3 personnes, traitées sur place.

Espagne

Saisie d'un chargement de cocaïne dans un sous-marin, deux arrestations

Un sous-marin provenant d'Amérique du Sud et contenant une quantité «importante» de cocaïne a été intercepté dimanche au large des côtes du nord-ouest de l'Espagne et deux personnes ont été arrêtées, rapportent, ce lundi, des médias, citant les autorités espagnoles. «Deux personnes ont été arrêtées» lors de cette opération à Cangas en Galice, près de la frontière portugaise, a indiqué un porte-parole de la police espagnole. Cette région du nord-ouest de l'Espagne est une des portes d'entrée de la drogue en Europe. Selon une source proche de l'enquête, le semi-submersible, d'une vingtaine de mètres, provenait de l'Amérique du Sud. «Ce n'est pas la première fois mais on ne voit pas ça tous les jours en Europe», a commenté cette source. «Il est très probable que l'appareil contienne plusieurs tonnes (de cocaïne) mais ce n'est qu'une estimation», a indiqué une autre source proche de l'enquête alors que plusieurs médias espagnols font état d'un chargement de plus de trois tonnes. La police, la Garde civile et les douanes espagnoles continuaient d'enquêter lundi.

Alger

Démantèlement de deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues et la contrebande de véhicules

Les services de la Gendarmerie nationale ont démantelé, dans deux opérations distinctes, 2 réseaux criminels spécialisés, l'un dans le trafic de drogues et l'autre la contrebande de véhicules, et saisi une voiture touristique de luxe et 1 kg de drogue, a indiqué, ce lundi, la cellule d'information et de communication de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Agissant suite à une information faisant état d'un réseau opérant dans la contrebande de voitures importées de pays européens après falsification des

documents, les éléments de la brigade de recherche de la gendarmerie d'Alger ont mis sur pied un plan minutieux qui a abouti à l'arrestation de 2 individus mis en cause (35 et 42 ans). Après perquisition et fouille d'un des garages, la même brigade a saisi un véhicule touristique de luxe avec des documents falsifiés faisant état de trafic à partir d'un pays européen, selon le même communiqué. Les parties de l'affaire seront traduites devant les autorités judiciaires après parachèvement des procédures d'investigation.

La même brigade a démantelé, dans une 2^e opération, un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, opérant à l'est de la capitale, dans la commune de Rouiba et ses alentours. Le suspect, 25 ans, a été arrêté en possession de 10 kg de kif traité (10 plaquettes) emballés dans du cellophane, cachés à l'intérieur de son manteau. Après parachèvement des procédures légales, l'affaire sera transférée au procureur de la République près le tribunal de Rouiba, a conclu le communiqué. M. S.

Médéa

Un réseau spécialisé dans le vol de véhicules neutralisé

Un réseau spécialisé dans le vol de véhicules, opérant à travers plusieurs wilayas du Centre, a été neutralisé récemment, à Médéa, par les éléments de police judiciaire (PJ), a-t-on appris, ce lundi, auprès de la sûreté de wilaya. Six membres de ce réseau ont été appréhendés, dans le cadre d'une enquête diligentée par les services de police judiciaire, suite à une série de plainte pour vol de véhicules, survenus, au début du mois, dans de nombreuses communes de Médéa, a indiqué la même source. Les investigations menées conjointement par les éléments de la PJ de Berrouaghia et Médéa ont permis la récupération, en un temps record, de deux véhicules, l'un volé à Berrouaghia, et le 2^e à Alger, a-t-on ajouté. Plusieurs cas de vols de véhicules, perpétrés au niveau du chef-lieu de wilaya et dans d'autres agglomérations urbaines, ont été signalés ces derniers jours aux différents services de police qui ont, aussitôt, lancés des opérations de recherches pour identifier les auteurs et restituer le bien des citoyens, a rappelé la même source.

Le porte-parole du Gouvernement vient de le réaffirmer L'Algérie n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes

Hier, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassen Rabehi, est revenu à la charge en dénonçant les tentatives d'ingérence étrangère, affirmant que l'Algérie, en tant qu'institutions et peuple, n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes.

« Il est admis dans l'esprit de l'Union européenne (UE) ainsi que de tous nos partenaires étrangers que l'Algérie s'attache au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, tout comme elle n'admet pas, en tant qu'institutions et peuple à ce qu'il puisse avoir une interférence dans ses affaires intérieures », a déclaré Rabehi en réaction à l'annonce d'une réunion du Parlement européen consacrée à la situation en Algérie. « Je souhaite, tout d'abord, relever le fait que les relations de l'Algérie avec l'UE sont des relations stratégiques et très importantes qui couvrent tous les secteurs d'activités. Autant que l'UE et l'Algérie sont conscientes de ce caractère stratégique et ne permettraient pas à qui que ce soit à remettre en cause cette qualification stratégique par de simples parlementaires qui se caractérisent par une myopie et qui ne mesurent pas l'importance de ces relations », a-t-il souligné, en marge d'une rencontre à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la violence à l'égard de la femme. « L'UE et l'Algérie, de par le nombre d'accords qui ont été signés ainsi en considération des interactions fructueuses qu'il y a eu jusqu'à présent, renforcent la confiance en l'avenir de ces relations, auxquelles les deux parties accordent une importance stratégique », a-t-il insisté. Récemment, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a tenu à rassurer que toutes les dispositions ont été prises pour la réussite du processus électoral, se félicitant de l'adhésion du peuple à son armée et sa « détermination » à aller vers l'élection présidentielle du 12 décembre. Le haut commandement de l'ANP, dira-t-il, a veillé à ce que « soient satisfaites les revendications populaires légitimes et urgentes, à l'origine des marches populaires pacifiques, civilisées et qui tiennent compte de l'intérêt suprême de la patrie ». Pour ce faire, « toutes les mesures idoines à même de préserver au peuple algérien sa sécurité et sa stabilité et à l'Etat algérien et ses institutions vitales leur notoriété et leur pérennité ont été prises et ce, jusqu'à atteindre l'étape de la tenue des élections présidentielles », a-t-il assuré. Pour la réussite de ces élections, le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu que « toutes les dispositions de sécurisation de l'ensemble des étapes du processus électoral ont été prises, en sus des mesures légales permettant de protéger la voix du citoyen et de préserver le caractère constitutionnel de ce processus national d'importance ». Rappelant que le haut commandement de l'ANP « a veillé inlassablement à la satisfaction des revendications populaires légitimes et urgentes, à l'origine des marches populaires pacifiques, civilisées et qui tiennent compte de l'intérêt suprême de



la patrie », Gaïd Salah a affirmé également que « toutes les mesures idoines pour préserver au peuple algérien sa sécurité et sa stabilité et à l'Etat algérien et ses institutions vitales leur notoriété et leur pérennité ont été prises ». « Nous savons pertinemment que les positions claires que le peuple algérien ne cesse d'avoir envers son armée, sont des positions constantes car elles émanent de sa profonde conscience et de son bon sens qui ne se trompe jamais, que l'ANP a été, depuis le début, mue par une bonne intention et des objectifs nobles, en accompagnant son peuple dans ses marches pacifiques et civilisées, un accompagnement durant lequel le haut commandement a veillé à réunir toutes les conditions de sécurité, de protection et de prévention », a-t-il affirmé. Pour Gaïd Salah, « l'indépendance de l'Algérie restera à jamais en travers de la gorge de ses ennemis et que l'ANP restera la digne héritière de l'Armée de libération nationale » et que « le courant novembriste teindra de ses couleurs l'Algérie nouvelle et son Etat fort et enraciné ». Il a ajouté que « le combat, de par le concept et la pensée découlant de l'essence même de la glorieuse Révolution de libération, est une action continue et une démarche soutenue, d'où l'importance qu'il y a pour les générations de l'indépendance, notamment les jeunes, de comprendre parfaitement que l'indépendance dont la lueur a jailli à travers la génération de Novembre, restera à jamais en travers de la gorge des ennemis d'hier et de leurs serviteurs d'aujourd'hui, car ils n'ont jamais digéré l'indépendance de l'Algérie, et lui ont toujours voulu une indépendance d'apparence seulement ». Le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé, dans ce contexte, que « l'encens de l'Algérie novembriste dans l'esprit et l'aspect, étouffe ces ennemis, car leur vie, leurs intérêts et leur avenir ne peuvent se concrétiser que dans une Algérie qui

renie son histoire et sa langue, une Algérie qui rejette sa religion et qui trahit ses authentiques valeurs nationales ». Et de poursuivre : « Lorsqu'ils ont constaté sur le terrain la bonne et ferme volonté du haut commandement de l'ANP et qu'il est entièrement du côté de son peuple et de sa patrie, avec tout ce que le terme patriotisme peut avoir comme signification, ils se sont soulevés, déversant leur hostilité envers le peuple algérien et son armée ». Selon Gaïd Salah, « les ennemis de l'Algérie ont oublié que la principale force sur laquelle s'appuie notre Armée est la force populaire et la volonté populaire, ainsi que la conscience du peuple, connu pour sa perspicacité, qu'il est, d'une part, la profondeur stratégique de l'ANP et le vivier d'où celle-ci est issue et, d'autre part, que l'Armée n'a d'autre objectif que de le servir ». Il a rappelé, à ce titre, que l'ANP « est la digne héritière de l'Armée de libération nationale et c'est précisément ce lien sacré qui a beaucoup dérangé ces ennemis ». « Ils veulent une armée sans profondeur historique afin qu'ils puissent l'employer selon leurs intérêts et la rallier à leurs objectifs et leurs intentions perverses et traîtres. C'est là la cause réelle et profonde de cette hostilité qu'ils vouent à l'ANP et à son commandement moudjahid aux sources novembristes sincères et salutaires », a-t-il expliqué. « Tout comme la Révolution de Novembre a vaincu hier son ennemi tyrannique, par la sincérité, le dévouement et la détermination à atteindre les objectifs, le peuple algérien triomphera, en compagnie de son armée, des relais de la bande, et les valeurs de Novembre seront ancrées et imprégnées dans les esprits et le courant novembriste teindra de ses couleurs l'Algérie nouvelle et son Etat fort et enraciné », a-t-il ajouté. « Nous distinguons clairement aujourd'hui entre celui qui veut que l'Algérie s'en

sorte et celui qui veut qu'elle tombe dans le piège de l'impasse avec toutes les conséquences désastreuses et dangereuses qui peuvent en découler », a affirmé le chef d'état-major de l'ANP. Dans ce contexte, le général de corps d'armée a souligné que l'Algérie, « tout comme les enfants de Novembre en ont été responsables hier, a besoin aujourd'hui de qui en soit responsable », soutenant que les démarches de l'Algérie « ne seront pas vouées à l'échec, aujourd'hui, comme elles ne l'ont pas été hier, car la vaillante génération de l'indépendance est de la même trempe que les vaillants hommes de Novembre ». Dans ce contexte précisément, le peuple algérien « a prouvé que c'est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin. Un peuple qui sait parfaitement s'adapter efficacement à toutes les phases quelles que soient leurs sensibilités et leur difficultés ». Gaïd Salah a tenu à réaffirmer, en outre, que « les valeurs ancrées du glorieux 1er Novembre 1954 et ses principes patriotiques enracinés dans les esprits des fidèles enfants du peuple algérien, constituent la feuille de route idéale et sûre, et que c'est seulement ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances ». Il a fait remarquer que « le dévouement signifie par nécessité l'engagement par la parole et l'acte envers ses éternels principes et la détermination à suivre la voie de ses fidèles hommes », précisant que « c'est ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances. Il est la garantie qui procure à notre peuple toute la force et offre à toutes les composantes vives de notre nation », a-t-il conclu.

T. Benslimane

Présidentielle du 12 décembre

Les candidats promettent de nouvelles mesures pour réduire la pression fiscale

Les cinq candidats à la présidentielle du 12 décembre promettent, à travers leurs programmes électoraux, de nouvelles mesures qui visent la réduction de la pression fiscale au profit des petites entreprises et du simple citoyen, tout en améliorant le recouvrement fiscal et en rationalisant les subventions.

Azzeddine Mihoubi



Dans ce cadre, le candidat Azzeddine Mihoubi propose une «réforme fiscale profonde», qui exonère d'impôts tous les salaires et les pensions de retraites inférieurs à un niveau bien défini, en plus du réaménagement d'autres impôts. La réforme promise inclut la création de nouveaux barèmes de calcul de l'Impôt sur le revenu global (IRG), en vue de l'adapter aux salaires des secteurs public et privé. Le secrétaire général par intérim du RND propose, notamment l'exonération de l'IRG des revenus inférieurs à 30.000 DA/mois et la suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) qui porte préjudice, estime-t-il, aux opérateurs économiques et les pousse à faire de fausses déclarations. Il propose, également la révision des modes de recouvrement de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) pour soulager les consommateurs et la généralisation de l'IFU (Impôt forfaitaire unique) à toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dinars. S'agissant du soutien de l'État, le candidat

promet d'aller vers des subventions ciblées au lieu du système actuel des subventions généralisées, en dotant les familles défavorisées d'une compensation pécuniaire régulière. Le programme de Mihoubi propose aussi une redistribution du produit des impôts sur les activités économiques et immobilières pour en faire profiter essentiellement les communes. Il promet, en outre, de combattre la spéculation sur les produits alimentaires et l'accélération de la numérisation de l'administration fiscale.

Ali Benflis



De son côté, le candidat Ali Benflis promet de réduire le taux de l'IBS (Impôt sur les bénéfices des sociétés) à 20% et de supprimer graduellement, à l'horizon 2024, l'impôt sur la production. Le président de «Talaïe El Hourriyat» propose, en revanche, de généraliser la taxe foncière et de soumettre tous les services publics à la fiscalité locale. Il promet, à travers cette réforme, de réduire à 50% la contribution de la fiscalité pétrolière au budget de l'État à l'horizon 2024. Pour ce qui

concerne les subventions, Benflis s'engage à mettre en œuvre une réforme progressive visant la rationalisation du soutien de l'État en ciblant davantage les «vrais bénéficiaires».

Abdelkader Bengrina



Le candidat Abdelkader Bengrina, président du mouvement d'«El Bina», promet, à son tour, un relèvement progressif des salaires, en commençant par une augmentation du SNMG (Salaire national minimum garanti) sur la base d'études techniques. Il promet, également, de réduire l'IRG sur salaires, qui constitue, pour lui, une «punition pour le travailleur producteur». Bengrina compte, dans le même objectif, réduire l'écart important entre les salaires dans les différents secteurs et entre les filières du même secteur ainsi que l'écart entre les rémunérations dans les secteurs public et privé. Il promet, aussi, d'élargir l'assiette fiscale et d'instaurer un impôt sur la fortune. Une évaluation et une révision des exonérations fiscales accordées aux opérateurs sont également inscrites au programme du candidat qui promet, par ailleurs, de lancer un débat

national autour de la réforme des subventions. À ce titre, Bengrina propose, lui aussi, de remplacer le soutien étatique direct par une dotation pécuniaire au profit des démunis, laquelle sera introduite dans leurs salaires.

Abdelaziz Belaïd



Le président du «Front Al Moustakbal», Abdelaziz Belaïd, promet, de son côté, une révision des salaires en fonction du pouvoir d'achat, avec la suppression de l'IRG pour tous les revenus équivalant au SNMG. Il promet aussi de réformer la fiscalité locale dans le sens d'un renforcement des ressources financières des communes, de l'activation du principe de solidarité intercommunale ainsi que la numérisation et de la modernisation de l'administration fiscale. À son tour, Belaïd s'engage à rationaliser les transferts sociaux en instaurant un soutien direct au profit des nécessiteux, en vue d'une libération progressive du marché.

Abdelmadjid Tebboune



Le candidat libre Abdelmadjid Tebboune propose, lui, une révision du SNMG pour arriver à des «salaires qui arrangent les citoyens» et promet, notamment une «exonération fiscale totale» au profit des petits revenus. En matière de subventions, il compte, à l'instar des autres candidats, cibler exclusivement les couches défavorisées. Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelmadjid Tebboune a promis, lundi, à Oran, de «revoir» les salaires de la classe ouvrière en vue de «mettre fin à leur misère et de garantir la dignité» de toutes les catégories du peuple. Lors d'un meeting populaire animé à la salle omnisports de la commune d'Es Sénia au 9^e jour de la campagne électorale, Tebboune a promis, s'il venait à être élu président de la République, de «revoir les salaires actuels en vue de mettre fin à la misère de la classe ouvrière et de garantir la dignité de toutes les catégories du peuple algérien», s'engageant, à ce propos, d'exonérer «les personnes à faible salaire des impôts».

Carnet du 10^e jour de la campagne électorale

Voici le carnet de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 à son 10^e jour :

- Abdelaziz Belaïd anime 2 meetings populaires à Zéralda (10h) et Blida (15h).
- Ali Benflis anime 2 meetings populaires, le premier dans la wilaya de Ghardaïa (10h) et le second à Ouargla (15h).
- Azzeddine Mihoubi anime un meeting populaire à la Maison de la culture Kadi-Mohamed dans la wilaya de Béchar (14h).
- Abdelkader Bengrina anime un meeting populaire à la salle omnisports des Eucalyptus à Alger.

L'ANIE salue la position des candidats rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a salué, ce lundi, la position des 5 candidats à la présidentielle quant au rejet de toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays, soulignant que le scrutin du 12 décembre se déroulera sans observateurs étrangers. «Nous saluons, en tant qu'Autorité nationale, les déclarations des 5 candidats et leur position rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays», a déclaré à la presse Ali Draâ, chargé de l'information de l'ANIE. Il a ajouté que «l'ANIE, qui est indépendante de toutes les autorités et du Gouvernement et dont le rapport se limite aux candidats, soutient leurs déclarations et leur position quant au rejet de toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays». Par ailleurs, Draâ a indiqué en réponse à une question sur l'invitation d'observateurs étrangers pour la surveillance de la présidentielle du 12 décembre 2019, que «l'Algérie s'est dotée d'une Autorité indépendante qui joue pleinement son rôle et qui n'a pas besoin d'une autre autorité ou d'observateurs pour se substituer à elle».

«L'ANIE, qui refuse cette démarche préconisée par les candidats, s'acquittera pleinement de son devoir national», a-t-il assuré. Évoquant la campagne électorale dans son 9^e jour, le chargé

de l'information de l'ANIE a fait savoir qu'«aucune transgression ou dérapage n'ont été enregistrés depuis le lancement de cette campagne», affirmant que «dans l'ensemble, elle se déroule dans de bonnes conditions».

À ce titre, Draâ a précisé que tous les candidats se déplaçaient à travers le territoire national «sans incident à signaler», et qu'ils «s'attachent à expliquer leurs programmes et à convaincre les citoyens d'aller aux urnes», relevant «une bonne adhésion des citoyens et une bonne préparation de de cette campagne». S'agissant de la tentative d'interception, dimanche, à Bordj Bou-Arréridj, d'un bus de transport des journalistes accompagnant le candidat Ali Benflis, le chargé de l'information de l'ANIE a estimé que cet incident était «un non-événement», précisant qu'il s'agissait «d'un groupe de jeunes, comme il en existe dans toutes les wilayas du pays, opposés à la tenue du scrutin ou partisans d'un autre candidat».

Il a fait savoir, à ce titre, que le président de l'ANIE, Mohamed Charfi «a saisi, ce lundi, les responsables de sécurité à travers l'ensemble du territoire national pour la protection des journalistes, des candidats et de la délégation qui les accompagne».

Valorisation des déchets

La femme, élément efficace et axial pour le passage à une économie circulaire

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a considéré, hier, lundi, à Annaba, que la femme constitue «un élément efficace et axial dans l'équation du passage à une économie circulaire et la relance des activités de l'économie verte».



Présidant la clôture du projet de «consolidation du rôle de la femme dans la protection de l'environnement par la valorisation des déchets», la ministre a estimé que le passage vers l'économie verte est devenu «un impératif urgent qui nécessite le changement des mentalités pour faire de la protection de l'environnement un engagement assumé par tous les acteurs afin de remporter le défi du développement durable qui passe inévitablement par la valorisation des déchets et l'économie circulaire». «À partir de 2020, l'économie circulaire sera placée au cœur de l'équation de développement à travers l'accompagnement, la détermination et l'engagement des autorités publiques, centrales et locales en faveur de l'encouragement des activités valorisantes de l'environnement et génératrices de richesses», a assuré Zerouati. Les activités de valorisation des déchets par des femmes annabites réalisées dans le cadre de la coopération entre le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables et l'Agence allemande de coopération GIZ confirment, a-t-elle dit, le rôle important

que la femme peut jouer dans le processus de passage vers une économie circulaire par la création d'entreprises innovantes. Premier du genre au Maghreb arabe, ce projet pilote a bénéficié à 80 femmes de la wilaya de Annaba qui ont suivi des formations de 12 mois à la couture, le management et le marketing sur le Net. Elles utilisent la bâche plastique déjà utilisée pour coudre divers articles dont des sacs, porte-documents et cartables avec des designs attirants. Le projet a permis ainsi de créer 16 micro-entreprises assurant le recyclage de la bâche plastique des panneaux publicitaires, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de clôture et de présentation des acquis de ce projet qui s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement, des autorités locales et de représentants de la GIZ en Algérie. Une exposition des articles produits par ces micro-entreprises a été organisée à l'occasion qui a donné lieu à la remise d'attestations et du matériel de couture et conception aux femmes bénéficiaires du projet.

Toumi S.

PLF-2020

Loukal face aux sénateurs

Le projet de loi finances 2020 a été élaboré dans «un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'énergie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes», a précisé Loukal, devant le Conseil de la Nation, ajoutant que l'État veille à maintenir un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois.

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF-2020), devant les membres du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière présidée par le président par intérim du Conseil, Salah Goudjil, à laquelle ont assisté le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil et d'autres membres du Gouvernement. Il a été procédé, selon le même responsable, à l'affectation d'un montant supplémentaire estimé à 150 milliards de dinars aux dépenses imprévues, dont 70 milliards de dinars pour l'achèvement des programmes en cours de réalisation dans le secteur de l'Habitat. Rappelant dans le même contexte que les principales dispositions législatives contenues dans le texte, sont réparties sur 46 mesures fiscales, 9 procédures douanières et 43 mesures diffé-

rentes, Loukal a fait savoir que le projet de loi a prévu des incitations fiscales au profit des start-up, outre, la création de 4 types de zones industrielles à travers le pays en vue d'abriter ces start-up et créer un fond pour les soutenir. Il a été également suggéré la suppression de la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie pour les secteurs non stratégiques, en vue de diversifier les sources de financement de l'économie et de recourir «au besoin et de manière sélective», au financement extérieur auprès des institutions financières internationales pour le financement des projets économiques structurels et fructueux, outre, le renforcement des taxes sur la fortune et les biens. Selon le texte de loi, les citoyens peuvent importer des véhicules de tourisme d'occasion de moins de 3 ans avec moteurs à essence et respectant les normes environnementales, et ce, avec leurs propres moyens financiers.

La protection de l'environnement

En matière de protection de l'environnement, il a été suggéré la création d'une taxe sur l'environnement appliquée dès la souscription des contrats d'assurances avec un

montant de 1.500 DA sur les voitures touristiques et 3.000 DA sur les autres types de véhicules, la réorganisation du système fiscale imposé sur les appareils électriques à haute consommation et l'augmentation des montants des taxes sur l'environnement en fonction du principe «pollueur-payant». Quant au renforcement de la solidarité nationale, il a été proposé l'augmentation, de 1% à 2%, de la contribution solidaire appliquée sur les importations au profit de la CNR.

Le ministre a également affirmé que le texte prévoit une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020 de 2% par rapport à 2019 pour atteindre 35,2 milliards de dollars (contre 34,5 milliards de dollars en 2019), et ce, en raison d'une augmentation de 2,06% des quantités des hydrocarbures devant être exportées. Quant aux importations, le projet de loi prévoit leur baisse de 13,3% à 38,6 milliards de dollars en 2020. Les importations des marchandises devraient baisser de 12% et celles des services de 16%.

Le déficit de la balance des paiements devrait atteindre -8,5 milliards USD en 2020, contre -16,6 milliards USD en 2019, soit d'une baisse de 8,1 milliards USD. Les réserves de change connaîtront une contraction à 51,6 fin 2020 ce qui représente 12,4 mois d'importations sans facteurs de produc-

tion. En matière de dépenses publiques, le PLF 2020 prévoit également une baisse de 8,6% à 7,823 mds USD, un recul de 1,2% dans les dépenses de fonctionnement et de 18,7% en termes de dépenses d'équipements. Le budget de fonctionnement de l'année prochaine assurera 33 179 postes budgétaires dont 16 117 nouveaux postes pour garantir la gestion de 1353 établissements en cours de réception au profit de plusieurs secteurs. En 2020, la masse salariale dépassera les 2.900 milliards de dinars, alors pour un nombre de postes budgétaires dépassant 2 279 555 postes. Concernant le budget d'équipement, le PLF a réservé une enveloppe de 1.619,88 mds de dinars (37,7%) au budget d'autorisation de programmes de 2020, en sus d'un autre montant de 2.929,7 mds de dinars pour les crédits de paiement. Aussi, le budget de 2020 a inscrit un nouveau programme de 469,88 milliards de dinars dont 190,19 milliards de dinars pour de nouveaux programmes et 279,69 milliards de dinars destinés à la réévaluation de programmes en cours de réalisation, outre, 150 milliards de dinars affectés aux dépenses imprévues. Quant aux recettes globales du budget, elles passeront à 6.200,3 milliards de dinars en 2020, soit une baisse de 7% en raison du recul de la fiscalité pétrolière à 2.200,3 milliards de dinars. A. S.

3^e Colloque international sur «L'Islam et les questions de la société» Le message du 1^{er} Novembre «une étape décisive de l'histoire nationale», souligne Belmehdi

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté, lundi, à Sidi Bel-Abbès, sur la nécessité de se concentrer sur les fondements et principes du message du 1^{er} Novembre 1954, estimant qu'ils «sont des références pour préserver l'unité nationale». Présidant le 3^e Colloque international sur «L'Islam et les questions de la société», organisé sous le thème : «Message du 1^{er} Novembre : de la fondation à l'édification», le ministre a indiqué que le message du 1^{er} Novembre représente «une étape décisive de l'histoire nationale». «Les fondements et les principes de cette étape décisive doivent être préservés tout comme l'unité nationale», a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il est primordial d'ancrer dans la mémoire du peuple

algérien les valeurs et constantes de l'identité». Le ministre a rappelé que «l'Algérie, cible du colonialisme durant des décennies avant de recouvrer sa souveraineté après une lutte acharnée, continue d'être visée par des courants étrangers, mais aussi par les campagnes de désinformation», tout en rejetant toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires des pays. «Nous devons rester fidèles aux sacrifices des martyrs, prendre l'exemple du message du 1^{er} Novembre 1954, préserver l'unité nationale et se mobiliser autour de l'ANP», a martelé Belmehdi, appelant à l'implication de tout un chacun dans l'édification du pays pour sa prospérité. Les participants à ce 3^e Colloque international ont mis l'accent sur le rôle de ce message dans l'ancrage des

valeurs, principes et constantes de la Nation algérienne. Initiée par la Direction de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, en collaboration avec l'université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès, le colloque a été marqué par la présentation de conférences suivies de débats. Les participants ont mis en exergue les hauts faits de la lutte de Libération nationale, insisté sur la consolidation de la portée et les sens des constances de la Nation algérienne et mis en lumière les succès politiques et militaires de la Révolution algérienne. Par ailleurs, le ministre a inauguré une école coranique Cheikh Tounsi Mimoun, implantée dans la commune de Belarbi. Il a également inspecté la Mosquée Abou Bakr-Seddik qui a fait l'objet de travaux de réfection.

SITEV 2019

Un vaste panel d'acteurs du secteur enregistré

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a appelé, à Alger, au renforcement de l'action commune avec tous les secteurs, en vue de développer le tourisme et d'atteindre «l'excellence», dans l'objectif d'attirer un plus grand nombre de touristes et leur permettre de découvrir le patrimoine civilisationnel, historique et naturel de l'Algérie.

Présidant l'ouverture de la 20^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2019), auquel participent quelque 100 exposants algériens et étrangers, le ministre a estimé que cette manifestation était «une occasion propice pour faire connaître les riches potentialités touristiques de notre pays et accroître l'attractivité de ce secteur». A ce titre, Benmessaoud a indiqué que cette édition «se distingue par la participation d'agences touristiques et de groupes hôteliers publics et privés de haut standing, aspirant à attirer de nombreux touristes, notamment les étrangers, et permettre à ce secteur de contribuer à la création de postes d'emploi et la réalisation du développement durable. Il a ajouté, à ce propos, que cette manifestation annuelle était marquée par la présence d'artisans de différentes régions du pays. Des artisans, a-t-il dit, qui ont excellé dans la confection d'œuvres et d'objets d'arts et lauréats du Prix national et ce, pour promouvoir l'artisanat authentique et accéder aux marchés internationaux». Le ministre a estimé nécessaire la participation des start-up (au nombre de 25) à cet évènement en vue de promouvoir la destination Algérie et contribuer à la création de

postes d'emploi au profit des jeunes. S'agissant de l'octroi de visa d'entrée en Algérie aux touristes étrangers, Benmessaoud a rappelé les efforts consentis visant essentiellement à résoudre définitivement ce problème, ajoutant que l'Algérie, jouissant de la pleine souveraineté, «est l'un des pays les plus sûrs et stables au monde pour les touristes étrangers désireux de découvrir son riche patrimoine touristique». A ce titre, il a précisé que tout touriste étranger désirant visiter l'Algérie par le biais d'une agence touristique «peut bénéficier, dans un délai ne dépassant pas 3 jours, d'un visa d'entrée sur le sol national, au niveau d'un consulat ou d'une ambassade algérienne à l'étranger». Par ailleurs, le ministre a valorisé les efforts déployés par le gouvernement à l'effet de soutenir l'activité touristique, à travers «la concrétisation du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), qui permettra de réaliser plus de 300 000 nouveaux lits et d'accueillir de 10 à 15 millions de touristes à l'horizon 2030», appelant, dans ce sillage, les jeunes à accorder un intérêt à ce secteur et œuvrer à la promotion de la destination touristique dans toutes les régions du pays».

Y. D.



Environnement

Une décision interministérielle pour interdire l'utilisation des sachets en plastique en 2020



Une décision interministérielle visant l'interdiction totale de l'utilisation des sachets en plastique en 2020 est en cours de préparation, a annoncé, ce dimanche à Aïn Defla, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima

Zahra Zerouati. La décision engageant les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, du Commerce, de l'Industrie et de l'Environnement et des Energies renouvelables sera promulguée à l'issue d'un grand atelier prendront part, notamment les associations des commerçants et des artisans, a précisé la ministre en marge de l'inspection d'une unité de recyclage des déchets plastiques située au niveau de la zone industrielle de Aïn Defla dans le cadre de sa visite dans la wilaya. Selon la ministre, «l'heure est venue pour que cette question soit définitivement tranchée car le sachet en plastique présente assurément un réel danger pour la santé du citoyen», faisant état de 5 milliards de sachets en plastique utilisés par an, en Algérie. «Nonobstant leur composition, les sachets en plastique, de par leur légèreté, s'envolent facilement et vont ainsi s'accrocher dans les arbres et envahir les terrains vagues, ce qui constitue une pollution visuelle», a-t-elle observé, soulignant l'existence de solutions palliatives à cet état de fait. Pour la ministre, son département s'emploie à la création d'une économie rotative respectueuse de l'environnement et de la santé des citoyens. Elle a, par ailleurs, soutenu qu'après la tenue des assises nationales sur l'économie circulaire, la nouvelle vision du ministère de l'Environnement au sujet du recyclage est basée sur une approche purement économique, mettant l'accent sur la nécessité pour les centres d'enfouissement techniques (CET) de jouer un rôle en matière de recyclage et de valorisation des déchets. Elle a, dans ce cadre, rappelé la détermination de son départe-

ment à accompagner les jeunes et à les inciter à se lancer dans ce créneau par le biais notamment d'actions de proximité menées par des spécialistes en la matière ainsi que par des investisseurs. Auparavant, la ministre a suivi au siège de la wilaya, un exposé sur la gestion des déchets ménagers, mettant en exergue l'aspect «participatif» qui doit caractériser cette action. «La question se rapportant aux déchets ne concerne pas uniquement le département de l'environnement mais est, en vérité, une opération participative incluant toutes les composantes de la société», a-t-elle dit. Dans la commune de Tachta (55 km au nord du chef-lieu de wilaya), la ministre a assisté à un cours sur «l'importance du recours à l'énergie solaire et la lutte contre le gaspillage de l'énergie» présenté au niveau d'une école primaire dotée d'un système basé sur les énergies renouvelables. Saisissant cette opportunité, elle a noté que la création d'une Conservation dédiée aux énergies renouvelables dénote de la volonté politique et de l'intérêt qui lui est porté en tant que palliatif aux énergies conventionnelles dans les années à venir. A la cité des 312-Logements de Aïn Defla, la ministre a pris part à une opération de plantation d'arbres menée conjointement avec une association de quartier. «Certes, disposer d'un appartement est une bonne chose mais doter les cités populaires d'aires de jeu où les enfants pourront jouer et matérialiser leurs rêves loin des fléaux sociaux est encore meilleur», a-t-elle lancé à l'adresse du président de l'association du quartier en question.

Yasmine D. /Ag.

Séminaire international à l'université d'Oran 1

La nécessité de développer et de promouvoir les compétences numériques à l'étude

Les participants au séminaire international sur «l'éducation et la formation des formateurs à l'ère du numérique et des TIC», ouvert, dimanche à Oran, ont situé l'importance du numérique dans l'amélioration de la prestation des formateurs et l'enrichissement des connaissances des étudiants. Les conférenciers et intervenants ont insisté, lors de cette rencontre organisée par l'université d'Oran 1- Ahmed-Ben Bella en collaboration avec l'université de Montréal (Canada), sur la nécessité de développer et de promouvoir les compétences numériques au profit des étudiants, enseignants de demain. L'enseignant Zitouni Abdelkader, de l'université de Mostaganem, a, dans une communication abordant «l'utilisation des TIC dans l'enseignement de l'éducation physique et sportive au cycle primaire en Algérie», fait

remarquer que les nouvelles technologies ne sont pas utilisées comme il faut dans le domaine scolaire surtout en éducation physique. Ce chercheur, qui a mené en compagnie d'un groupe d'universitaires, une étude ciblant 30 enseignants d'éducation physique à travers 10 lycées de la ville d'Oran, a fait savoir que les résultats ont démontré que les TIC ne sont pas suffisamment utilisées dans l'éducation physique par manque de qualification dans ce domaine, soulignant qu'à la lumière de ces résultats, les chercheurs ont recommandé la nécessité de dispenser des cours sur l'utilisation des TIC lors de la période de formation des enseignants d'éducation physique. La chercheuse Annette Schmehl Postai, de l'université de Nantes (France), a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de faire acquérir à l'étudiant de

master des compétences numériques et une méthodologie numériques pour pouvoir mener des recherches dans le domaine de l'éducation, soulignant que la thèse réalisée lors du cursus de formation est un facteur important dans le parcours professionnel des diplômés pour l'enseignement. L'universitaire Boutelâa Fethi, de France, qui a abordé l'effet du numérique sur la didactique à la lumière d'applications utilisées dans un lycée expérimental pour préparer des élèves en déperdition scolaire pour baccalauréat, a affirmé qu'en dépit de la différence de niveaux et le manque d'intérêt chez certains, l'expérience d'utilisation de l'outil technologique en didactique a permis a donné de bons résultats. La 8^e rencontre internationale du réseau international des établissements de formation des formateurs enregistre la présence

de 140 chercheurs et académiciens de différentes universités du pays ainsi que de représentants d'entreprises et d'institutions actives dans le domaine de l'éducation et de la formation de 27 pays d'Europe, d'Afrique, du Monde arabe et du Canada. Les travaux du séminaire se sont poursuivis au niveau de sept ateliers dédiés à plusieurs thématiques dont «la formation de base et continue des enseignants», «l'approche pédagogique de l'innovation et des compétences», «les enjeux culturels du système éducatif» et «le développement durable». Le séminaire s'est poursuivi ce lundi dans sa deuxième et dernière journée par des communications traitant, entre autres, de «l'innovation technologique», du «rôle de la recherche scientifique dans la formation continue de l'enseignant», de «l'utilisation des TIC par les enseignants».

Parlement

«Le projet de loi sur les hydrocarbures favorise l'investissement et les partenariats», souligne Arkab

Le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab a affirmé, ce dimanche, devant le Conseil de la nation, que le projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures évite au groupe Sonatrach l'affectation d'importantes ressources financières à l'exploration, en encourageant le partenariat avec des opérateurs étrangers.

Ce cadre juridique favorise l'investissement et les partenariats ce qui permettra à la compagnie nationale Sonatrach de ne pas affecter de grands fonds à la prospection et au développement des ressources énergétiques, a précisé le ministre en réponse aux questions des membres du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi régissant les activités des hydrocarbures, présidée par le président du Conseil Salah Goudjil. Il a ajouté que la conclusion de partenariats dans le domaine de la prospection et de l'exploration permettra un partage des charges induites par de telles opérations, qu'elles soient réussies ou pas. Au volet fiscal, le ministre a expliqué la réduction de la fiscalité appliquée aux activités pétrolières par la volonté de la tutelle de capter davantage d'investisseurs et d'opérateurs étrangers, soulignant que la concrétisation de 100 opérations d'exploration pour un taux fiscal de 65% est mieux que 10 opérations à un taux de 85%. S'appuyant chiffres annuels du Groupe, Arkab a fait savoir que le volume fiscal des gisements actuels «n'est pas rentable», d'où la pertinence des partenariats pour la couverture des coûts des projets. Pour le ministre, il s'agit principalement de «la maîtrise des coûts d'extraction» qui nécessite l'usage de moyens technologiques de pointe et de techniques innovantes et sophistiqués. Par ailleurs, le ministre a fait état de l'élaboration en cours d'un nouveau projet de loi sur l'énergie nucléaire et son utilisation pacifique en sus de plusieurs opérations d'exploration en offshore. Evoquant la non-réalisation des objectifs en matière d'énergie solaire fixés à 8000 MW au début de l'année 2019, Arkab a assuré que son secteur tend, à travers ce texte de loi, le développement des énergies renouvelables et propres, outre l'augmentation de la production des énergies classiques et la promotion de l'industrie pétrolière.

Il a rappelé, dans ce sens, l'octroi de pleines prérogatives à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) en matière de retrait de licences aux partenaires étrangers. S'agissant le recul des prix du baril sur le marché international, le ministre a indiqué que l'Algérie continuait à œuvrer avec ses partenaires dans le cadre Opep/non-Opep à la stabilité et l'équilibre du marché pour éviter une baisse au-delà de ce seuil. Dans une déclaration à la presse en marge de cette séance, le

ministre a fait savoir que ce projet de loi a réservé un volet dans lequel la Sonatrach et les partenaires étrangers s'engagent à la formation des jeunes et à leur intégration dans les étapes de production, de prospection et d'exploitation, ajoutant que les sociétés de sous-traitance seront tenues également de favoriser dans le recrutement la jeunesse locale.

Le Conseil de la nation plaide pour une étude plus profonde du projet de loi sur les hydrocarbures

Les membres du Conseil de la nation ont plaidé, pour leur part à Alger, pour une étude «plus profonde» du projet de loi régissant des activités hydrocarbures à travers l'organisation de workshops et de tables rondes permettant un débat associant tous les acteurs et experts. «L'étude de la teneur de la loi et l'examen des détails sensibles par des spécialistes permettront de mieux comprendre ce texte», ont affirmé les membres intervenant lors d'une séance consacrée à la présentation et au débat du projet de loi régissant les activités hydrocarbures, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation. A ce propos, le sénateur du tiers présidentiel Ahmed Bouziane, a indiqué qu'il «revient aux spécialistes de discuter de telles questions délicates pour ne pas laisser de place aux critiques non fondées scientifiques», affirmant qu'il existe «de grandes compétences nationales à même de prendre en charge ce travail». Il a salué, par ailleurs, le maintien de la règle 51/49 et de la préemption dans ce projet de loi, ce qui garantit, a-t-il ajouté, la préservation des droits des entreprises nationales et de la souveraineté nationale. Pour sa part, le membre du Conseil Boujemaa Zeffane (FLN) a qualifié de «non fondées» les critiques et les réactions au sujet de ce projet de loi, mettant l'accent sur l'importance d'exploiter ces énergies pour assurer l'emploi notamment au profit des jeunes du Sud et des Hauts-Plateaux. Mettant en avant l'impératif d'accorder la priorité dans l'emploi aux jeunes de ces régions, d'unifier les avantages entre les travailleurs de la Sonatrach et ceux des sociétés sous-traitantes et de leur assurer la formation pour leur permettre de développer leurs compétences, il a appelé à la programmation de projets de raccordement aux réseaux d'électri-



Photo : Faïeh Guidoum ©

city et de gaz en faveur des populations de ces zones, outre l'élargissement des exploitations agricoles. Pour sa part, le sénateur Abdelkarim Korichi, a appelé à la clarification des concepts contenus dans certains articles à l'image de ceux relatifs aux ressources traditionnelles et techniques alternatives, soulignant l'importance de s'intéresser à l'énergie hydraulique. Korichi a mis en garde contre les dangers de l'exploitation de certaines énergies non conventionnelles au vu du manque d'études à leur sujet, notamment pour les régions connaissant une activité pétrolière, rappelant, dans ce sens, le problème de «Haoud-Berkaoui» dans la wilaya de Ouargla. Il a appelé, dans ce sillage, à développer les industries pétrolières «et à ne pas devenir des sociétés d'extraction du brut pour sa distribution à l'étranger». De son côté, le membre du parti du Front de Libération nationale (FLN) Mustapha Djeghdali, a mis l'accent sur l'impératif renforcement du contrôle sur les compagnies étrangères, notamment en matière d'utilisation de produits chimiques et l'élimination des déchets qui en résultent, soulignant la nécessité de développer les régions à forte activité énergétique et ce, à travers la réalisation de centres sociaux et sportifs et la promotion de certains aspects de la vie, de la santé

et de la science. Pour sa part, le membre du parti du Rassemblement national démocratique (RND) Ali Djerbaa a estimé impératif que cette loi traite des différents types d'énergies nouvelles et propres et d'œuvrer à relancer l'attractivité du domaine minier national à la lumière d'une situation internationale marquée par une rude concurrence, et ce à travers le renforcement de l'exploration de nouveaux gisements pétroliers. A cette occasion, la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a affirmé, dans son rapport préliminaire sur le projet de loi régissant les activités des hydrocarbures, que l'examen du projet de cette loi intervient dans une conjoncture économique et financière sensible, exigeant davantage de rationalité et de pragmatisme dans l'examen de ces dispositions et articles.

Le président de la commission a fait savoir, dans ce sens, que les capacités de production du pays et ses réserves de pétrole se trouvaient dans une situation «inconfortable», d'où l'impératif de mettre en place des solutions urgentes à même de faire face à la stagnation ayant touché le secteur des hydrocarbures et d'aplanir les obstacles entravant son développement.

Moussa O. /Ag.

Logistique et octroi de visas

Renforcer la coopération algéro-russe par une levée des contraintes



Le renforcement de la coopération commerciale entre l'Algérie et la Russie exige la levée de diverses contraintes liées, notamment à la logistique et à l'octroi de visas, ont affirmé, mardi à Alger, les participants à une rencontre d'affaires algéro-russe. «Le renforcement de la coopération commerciale algéro-russe, nécessite une coopération plus étroite entre les organismes de soutien telles que les chambres de commerce et les agences de promotion de l'exportation», a estimé un représentant de Russie en Algérie, Ivan Nalitch, lors de cette rencontre d'affaires algéro-russes. La rencontre a été organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) en coopération avec la Chambre de commerce et d'industrie de Moscou (CCI Moscou) et l'ambassade Russie en Algérie. Il a, dans ce sens, affirmé que «les échanges entre l'Algérie et la Russie se développent, grâce, notamment, à l'apport du secteur agricole algérien». Ce secteur peut être «une locomotive» pour le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, a-t-il jugé, rappelant la participation algérienne au Salon «World Food» de Moscou, organisé en septembre dernier. Le diplomate russe a fait savoir que les sociétés de son pays pouvaient contribuer à la l'industrialisation du secteur agricoles algériens en lui fournissant des machines nécessaires. Pour sa part, le directeur du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchlaghem a affirmé que «l'Algérie connaît

une phase économique et commerciale dynamique d'ouverture». Il a, à ce propos, cité l'assouplissement de la règle du 51/49 introduite dans le projet de loi des finances 2020. Cet assouplissement offrira aux PME algériennes et étrangères l'opportunité de collaborer dans un esprit gagnant-gagnant et d'ouverture à de nouveaux secteurs de coopération, a-t-il soutenu.

Bouchlaghem a, par ailleurs, affirmé que la mise œuvre, courant 2020, de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) constitue une opportunité pour les opérateurs nationaux et étrangers pour se positionner sur le marché africain. De leur côté, les opérateurs algériens présents la rencontre ont soulevé plusieurs contraintes auxquelles ils font face en matière d'exportation et d'importation de différents produits. Ces contraintes concernent notamment la logistique et la circulation des personnes. Dans ce cadre, Hadj Omar, un opérateur algérien spécialisé dans l'exportation de produits agroalimentaires a relevé le manque de moyens notamment, les camions frigorifiques, pour acheminer les marchandises algériennes fraîches une fois arrivées en Russie.

Il a, également, plaidé pour la facilitation de la circulation des chefs d'entreprises entre les deux pays, via la simplification des procédures d'obtention de visa.

Pour sa part, un responsable d'une entreprise de transformation de dattes a assuré qu'il exportait ses produits vers la Russie depuis 2016, «sans grande difficulté».

Sida

«Solidarité Aids» lance une campagne de sensibilisation

Plus de 3800 personnes, (18 et 45 ans) ont bénéficié, en 2019, du dépistage précoce dans les milieux les plus exposés au VIH/Sida, au niveau de trois wilayas du pays, à savoir : Tamanrasset, Oran et Alger, comme 1^{re} étape.

Le président de l'Association «Aids Algérie», Othmane Bourouba, a indiqué, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette pathologie, le 1^{er} décembre de chaque année, que l'Association a procédé, en 2019, à une opération de dépistage précoce dans les milieux les plus exposés à ce virus, au profit de plus de 3800 personnes, de (18 et 45 ans), dont 1800 femmes, qui s'est soldée par le recensement de près de 30 cas de séropositivité. Précisant à l'occasion que grâce à l'appui apporté par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, les Associations nationales ont réussi à cibler les milieux les plus exposés à ce virus dans trois wilayas, à savoir Alger, Oran et Tamanrasset, comme 1^{re} étape, Bourouba a qualifié cette opération de «courageuse», car ayant permis aux Associations de briser un tabou qui entravait leurs activités associatives et de prévention». Cette opération, poursuit le président de l'Association, s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par l'État en vue de lutter contre cette maladie et d'assurer le ciblage de la catégorie à risque dans la société, sachant que cette activité a contribué à «la relance de l'action de

proximité des associations et encouragé le dépistage précoce en vue de faciliter l'intégration de cette catégorie dans le réseau des soins et limiter la transmission du virus». Avant le lancement de la campagne de dépistage précoce chez la catégorie des personnes à risque, «Aids Algérie» a procédé à la distribution de dépliants, à la relance de la campagne sur les réseaux sociaux, à la mobilisation des équipes médicales ainsi qu'à l'élaboration d'une cartographie des zones ciblées. Parmi les obstacles qui empêchent les gens d'aller volontairement vers le dépistage précoce, Bourouba a cité la gêne ressentie au niveau des centres spécialisés qui «exigent de ces personnes de présenter une pièce d'identité».

«C'est là un grand risque pour la société, si les cas séropositifs ne sont pas dépistés et continuent inconsciemment à transmettre le virus», a-t-il soutenu. Pour sa part, Ahcene Boufenissa, président de l'Association «Solidarité Aids» a rappelé la campagne organisée, en 2019, ciblant plus de 1000 personnes, de (25 et 45 ans), à travers plusieurs communes d'Alger. «Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, «Solidarité Aids» a lancé, depuis le 20 Novembre courant, une campagne de sensibilisation qui connaît



Ph : L'Echo d'Algérie ©

d'ailleurs une forte affluence des citoyens, tous âges confondus», a-t-il indiqué. Se félicitant de la convention signée entre son association et les centres de dépistage précoce du Sida, facilitant ainsi l'action sur le terrain et la participation des équipes médicales, Boufenissa a déploré l'existence de certaines entraves «au niveau des administrations, qui interdisent l'exploitation des espaces publics choisis pour cette opéra-

tion», en sus de l'absence de cliniques mobiles ou de caravanes, «obligeant les associations à utiliser leurs propres moyens». Le responsable de «Solidarité Aids» a salué, par ailleurs, le rôle des réseaux sociaux et des médias dans la sensibilisation aux risques du Sida, en brisant les tabous et les préjugés et en s'ouvrant progressivement sur ce sujet.

Ali B.

Gestion des données d'adresses - Alger Les établissements éducatifs mis à jour

L'Agence d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger a entamé, récemment, l'introduction des différents établissements éducatifs répartis à travers les communes d'Alger dans le système informatique de gestion des données d'adresses. Dans le cadre de «renforcement» de la base de données du système d'adressage (gestion des données d'adresses), l'Agence d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger s'attèle à la saisie des adresses et emplacements des différents établissements éducatifs des trois cycles de toutes les communes, a indiqué à la presse la Directrice de l'Agence, Boumedjane-Rachedi, en marge de la 20^e édition du Salon international du tourisme et de voyages (SITEV 2019) organisé au Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Soulignant la nécessité de «l'implication» des collectivités locales dans cette démarche, elle a expliqué que ce système permettra de «déterminer les besoins des communes en termes de projets de développement».

Les communes pourront «intervenir» pour «l'actualisation des données» à chaque fois qu'il y a changement», a-t-elle ajouté. Concernant le système des données géographiques sur lequel travaille l'Agence, Boumedjane-Rachedi a fait savoir que ce dernier «couvre l'ensemble de la wilaya et localise avec précision les agglomérations et les entreprises économiques et de services», estimant que cette cartographie constitue «un guide touristique, économique et social» auquel il est possible de s'appuyer pour chaque plan d'action futur. Après avoir indiqué que l'Agence œuvrait actuellement à mettre ce dispositif «à la portée des services administratifs», elle a précisé qu'il devra prendre plus de temps avant d'être proposé aux citoyens sous forme d'application permettant la localisation avec précision. Il faudrait régler quelques détails techniques et mettre à jour nombres de données», a-t-elle ajouté. A. B.

Jijel

La production de miel en baisse de près de 50 %

La production de miel dans la wilaya de Jijel a baissé de près de 50% au terme de la campagne de récolte de l'année en cours, comparativement à la campagne précédente, en raison des conditions climatiques défavorables, a-t-on appris, dimanche, auprès du Directeur de la coopérative d'apiculture, Ali Ouariache.

Le responsable a indiqué que la production de miel a connu une baisse «considérable» cette année comparativement à la campagne écoulée au cours de laquelle le climat était «très favorable», notamment durant les mois de janvier et février derniers. «L'impact négatif du climat a constitué le facteur principal du recul de la production de miel cette année qui s'élève à 3 litres par ruche, contre une production oscillant entre 6 et 8 litres durant la campagne dernière», a-t-il ajouté. La baisse de la production du miel a eu «un impact négatif» sur l'apiculteur et le

consommateur, a-t-on, également, fait savoir, précisant que les éleveurs ont subi d'importantes pertes en raison de la difficulté de récupérer les dépenses de production, alors que le consommateur était confronté à des prix élevés, avec le kilogramme de miel cédé à 4.500 DA et le litre à environ 6.000 DA. «Le déficit de la récolte de miel cette année n'est pas seulement due aux conditions climatiques, mais il y a aussi d'autres facteurs, tels que l'apparition de certaines maladies fongiques», a estimé de son côté, l'apiculteur Noureddine Boufris.

L'apiculteur a, également, souligné la possibilité de surmonter le problème des conditions climatiques défavorables, en «recourant à la plantation du camphrier qui est capable de fournir une nourriture suffisante à l'abeille, équivalant à 2 hectares de fleurs». À noter que la wilaya de Jijel compte plus de 12 000 apiculteurs. H. H.

Oléiculture à El Asnam Appel à la révision des méthodes de soutien et l'élargissement du périmètre d'irrigation

L'Association «Perspectives 3000» regroupant les agriculteurs du plateau d'El Asnam (Est de Bouira) a appelé, lundi, les services agricoles (DSA) de la wilaya à revoir les méthodes de soutien apportées aux agriculteurs et oléiculteurs, notamment, ainsi qu'à élargir le périmètre d'irrigation. À l'issue d'une rencontre tenue avec une trentaine de familles productrices de l'huile d'olive dans la commune d'El Asnam, les agriculteurs ont mis l'accent sur la nécessité pour la DSA de revoir les méthodes de soutien aux oléiculteurs en annulant l'attribution des actes de concession pour les remplacer par des déclarations sur l'honneur». Les oléiculteurs ont saisi cette occasion pour exprimer leur désarroi face au retard enregistré dans le soutien financier de l'État pour la plantation d'oliviers. Les participants à cette rencontre ont jugé plus que nécessaire l'élargissement du périmètre d'irrigation, qui, ont-ils insisté, «doit concerner aussi Ouled Maâkassi, Guemgouma et Thighouf hautes et basses». Ils ont, également,

appelé les services de la DSA à œuvrer pour l'ouverture de pistes agricoles afin de désenclaver Thghouf hautes et basses ainsi que Assif N'Dhouss. Dans leur plate-forme de revendications soumises à la DSA, les oléiculteurs d'El Asnam ont exprimé leur volonté d'œuvrer davantage pour promouvoir et développer l'huile locale via la mise en place de mécanismes de collecte et de commercialisation. Au cours de leur rencontre, les oléiculteurs ont soulevé la nécessité pour les huileries d'unifier les prix de l'huile ainsi que les horaires et temps d'ouverture et ce, dans le but d'améliorer la qualité du produit local. En réaction à ces questions soulevées, le Directeur des services agricoles (DSA), Ganoun Djoudi, a jugé «impossible de remplacer les actes de concession par des déclarations sur l'honneur», car, a-t-il dit, «celles-ci ne justifient aucune décision juridique sur la gestion et la propriété des terres agricoles». À propos de l'extension du périmètre d'irrigation, le même responsable a expliqué qu'une quantité d'eau estimée à 11 millions m³

avait été mobilisée pour l'irrigation dans le plateau d'El Asnam. «Actuellement, nous n'avons exploité que 7 millions m³ pour les modes goûte-à-goutte et l'aspersion, mais nous nous orientons beaucoup plus vers le goûte-à-goutte afin d'économiser l'eau», a expliqué Ganoun. La commune d'El Asnam dispose d'un important périmètre agricole qui s'étend sur une superficie de plus de 3000 hectares, dont plus de 2000 ha sont raccordés au système d'irrigation lancé depuis le barrage Tilesdit. Elle jouit, également, d'une importante superficie oléicole, dont les agriculteurs locaux veulent développer davantage en tirant profit, notamment des eaux du barrage de Tilesdit. Pour la campagne oléicole de cette année, la DSA de Bouira table sur une production de 7,7 millions de litres d'huile d'olive. Une production prévisionnelle en baisse par rapport aux campagnes précédentes, ce qui est du, notamment au phénomène de l'alternance, avait expliqué Louisa Amirat, cheffe de service de l'oléiculture à la DSA.

Constantine

Plus de 300 nouvelles micro-entreprises créées depuis début 2019

Plus de 300 micro-entreprises ont été créées et mises en service à Constantine, depuis début 2019, a annoncé, ce dimanche, le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), Acheuk Youcef Chaouki.

Le nombre «important» de micro-entreprises a été créé dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et l'Agence nationale d'assurance chômage (CNAC), a souligné le même responsable, en marge du lancement à partir de la wilaya de Constantine, d'une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les nouvelles mesures d'accompagnement décidées par l'Etat au profit des micro-entreprises. Acheuk Youcef Chaouki a, à ce titre, mis l'accent sur l'impact des nouvelles mesures d'accompagnement décidées par l'Etat dans la concrétisation de cette «prouesse». «Les nouvelles micro-entreprises mises en service à Constantine durant l'année 2019, viennent s'ajouter à environ 2000 micro-entreprises déjà opérationnelles dans cette wilaya», a rappelé le même responsable, mettant en avant l'impact généré en matière de résorption du chômage. Dans la wilaya de Constantine, une cinquantaine de start up ont été créées par des jeunes porteurs de projets dans diverses spécialités technologiques, a-t-on également fait savoir au cours de cette manifestation qui a été marquée par l'organisation à la maison de la culture Malek-Haddad d'un Salon régional sur les micro-entreprises. Acheuk Youcef a considéré, par ailleurs, que la levée du gel sur plusieurs créneaux d'activité,

la facilité d'accès au financement des banques, l'octroi de locaux commerciaux au profit des bénéficiaires des différents dispositifs d'aide à l'emploi, l'encouragement des Start up à travers un couloir vert pour les jeunes, figurent parmi les principales mesures d'accompagnement mises en place par l'Etat pour booster ce domaine créateur de richesses et indispensable pour l'épanouissement économique, estimant que «c'est aux jeunes maintenant de faire preuve d'initiative». Estimant que la réussite des micro-entreprises relève désormais de la volonté du bénéficiaire, compte tenu des multiples facilitations mises en place par l'Etat, le même responsable a rappelé les mesures d'accompagnement décidées par la CASNOS comme, notamment le paiement échelonné de la cotisation annuelle. A ce titre, Acheuk Youcef, insistant sur l'importance du contrôle et du suivi sur le terrain, a mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation et de l'information pour rentabiliser au maximum ces mesures d'accompagnement au profit de la jeune génération, avenir du pays. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que le nombre de cotisants des travailleurs non-salariés augmente d'année en année au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés.

M. El Hadi



Croissant-Rouge algérien de Souk Ahras Des familles démunies prises en charge dans la bande frontalière

Des opérations d'aide en direction des familles démunies habitant les mechtas des communes frontalières de la wilaya de Souk Ahras ont été lancées à la suite des dernières intempéries par la section du Croissant-Rouge algérien (CRA), a indiqué son responsable, Mohamed Laïd Agouni. Ces actions devant se poursuivre tout au long de l'hiver ont porté, pour cette première phase, sur la distribution de denrées alimentaires, de la literie et des vêtements à 60 familles des mechtas Chekmata et Bir Louhichi, dans la commune de

Haddada, a précisé la même source qui a indiqué que d'autres opérations similaires toucheront prochainement des familles démunies, dans les communes de Ouled Moumène, Khedara, Sidi Fredj et Merahna. Les structures du CRA de Souk Ahras disposent actuellement de 800 couvertures et des tentes, ainsi que d'une unité médicale mobile équipée et encadrée par deux médecins bénévoles formés aux interventions d'urgence à la disposition du centre frontalier de la commune de Haddada, a-t-il ajouté. Le CRA de cette wilaya

dispose également d'un centre pour personnes sans domicile fixe d'une capacité de 40 lits au centre social Mohamed-Chouadria du chef-lieu de wilaya et vient d'ouvrir un centre médico-social à la cité 26 avril dernièrement, et compte également une crèche, une salle pour la médecine générale et une autre pour la chirurgie dentaire. Le CRA gère dans la wilaya de Souk Ahras au total six centres médico-sociaux dont trois au chef-lieu de wilaya, un à Haddada, un à Aïn Seynour et un à Oum El Adhaïm.

M. E-H.

Sétif

Près de 3000 foyers bientôt raccordés au réseau de gaz naturel à Ksar El Abtal

Près de 3000 foyers de la commune de Ksar El Abtal (40 km au sud de Sétif) seront raccordés prochainement au réseau de gaz naturel, a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'Energie, Mohamed Meziani. «Une enveloppe financière, estimée à 600 millions de dinars, a été récemment allouée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour la réalisation de cette opération, visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment ceux des zones rurales, tout en contribuant à assurer leur fixation dans leurs lieux d'origine», a-t-il précisé. Le projet lancé la fin de la semaine dernière porte sur la création d'un réseau de distribution long de 266 km, selon le responsable. Il permettra également de hisser le taux de couverture en gaz naturel à plus de 96% et de généraliser son raccordement dans les zones enclavées et éloignées de diverses localités de cette wilaya, a-t-il fait savoir. Pour rappel, la wilaya de Sétif vient de bénéficier d'un budget d'invest-

tissement global évalué à 1,2 milliard de dinars, puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour la concrétisation de projets similaires, ciblant plusieurs zones de la wilaya. Par ailleurs, 10 477 habitations ont bénéficié à Sétif des bienfaits du gaz naturel, au titre du plan quinquennal 2014-2019, a déclaré le directeur de l'Energie, indiquant que le taux d'avancement des travaux d'approvisionnement de 5950 foyers est évalué entre 90 et 95 %, tandis qu'un autre marché relatif au raccordement de 3330 autres habitations est en phase d'élaboration. L'ensemble de ces branchements s'ajouteront à plus de 43 000 foyers qui avaient été pourvus en gaz naturel entre les années 2010 et 2014 à travers la réalisation d'un réseau de distribution dépassant 2975 km et un réseau de transport de 104 km, selon les dernières statistiques établies par les services de la direction locale du secteur.

D.T.

Dédoublage de la route Khenchela-Batna L'inscription du projet avalidée

L'inscription du projet de dédoublement de la route reliant la wilaya de Khenchela à Batna sur une distance de 70 km a été avalidée par les services du Premier ministre, a révélé le wali de Khenchela, Kamel Nouicer. «Les services du Premier ministre ont émis en fin de semaine dernière une réponse favorable à la proposition faite par le premier responsable de l'exécutif et des représentants de la wilaya de Khenchela au sein des deux Chambres du Parlement, pour inscrire le projet de dédoublement de la route reliant la wilaya de Khenchela à Batna sur une distance de 70 km», a affirmé Kamel Nouicer, soulignant que le projet coûtera 10,3 mil-

liards de dinars au Trésor public. Rappelant que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Salah Eddine Dahmoune, avait lors d'une récente visite promis aux habitants de la wilaya de faire en sorte que le dédoublement de la liaison Khenchela-Batna soit inscrit «avant la fin de l'année en cours», le wali a indiqué le projet est divisé en plusieurs tranches avec, notamment, la réalisation du dédoublement de la route reliant la RN 87 et le chemin de wilaya 26 avec le CW 165, sur une distance de 32 km, pour un coût de 6 milliards de dinars. Il est également question de dédoubler la RN 88 sur 18 km entre Boulefraïsse et les limites administratives de la

wilaya de Batna, mais aussi le CW 20 entre la région de Boulefraïsse et Bechroua sur une distance de 20 km pour des autorisations de programme s'élevant respectivement à 2 et 2,3 milliards de dinars. Les services de la wilaya devront à cet effet fournir au ministère des Finances toutes les données et les documents relatifs à ce projet afin d'accomplir la procédure d'inscription, a-t-il ajouté. «Le projet qui traduit l'importance qu'accorde le Premier ministre à la wilaya de Khenchela ainsi qu'aux préoccupations de ses habitants va contribuer à l'amélioration du réseau routier et au développement global dans cette wilaya», a conclu le responsable.

Mila Des étudiants du centre universitaire protestent contre la «détérioration des conditions d'études»

Les étudiants du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf, de Mila, ont bloqué, dimanche, l'accès à l'enceinte universitaire pour réclamer «l'amélioration des conditions d'études» au sein de cet établissement de l'enseignement supérieur. Selon le représentant des étudiants qui a préféré garder l'anonymat, ce mouvement de protestation intervient en réaction aux nombreux problèmes que vit le centre universitaire et qui, selon lui, ont fini par nuire aux étudiants et au volet pédagogique. Parmi les points soulevés, figure le non-respect de l'accord conclu précédemment entre les représentants des étudiants et le rectorat pour le rachat des étudiants ayant obtenu lors de l'année universitaire 2018-2019 «une moyenne inférieure à 10», alors que l'université Abdelhafid-Boussouf a été handicapée cette année-là par une grève des enseignants de près de quatre mois, a-t-il précisé. Les protestataires ont, entre autres, réclamé «l'amélioration des conditions pédagogiques et le changement de certains déglués de classes et renouer les relations entre les étudiants, les enseignants et l'administration». Le chargé de communication du centre universitaire, Mahmoud Boulesbaâ a pour sa part fait savoir que les étudiants protestataires ont été reçus par le recteur afin de dialoguer et de trouver une solution aux problèmes soulevés.

Pisciculture intégrée à l'agriculture - Tlemcen

Plus de 200 agriculteurs concernés par une campagne de vulgarisation

Plus de 200 agriculteurs de la wilaya de Tlemcen sont concernés par une campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur la pisciculture intégrée à l'agriculture, lancée, ce lundi, par la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya, a-t-on appris de cette institution.

Ce programme, qui a démarré ce lundi à travers la daïra de Béni Snous, est initié en collaboration avec la Chambre de la pêche, de l'école de pêche de Ghazaouet et la Direction des services agricoles. Il touchera les 12 subdivisions agricoles de la wilaya de Tlemcen, a-t-on indiqué. Cette campagne de sensibilisation a pour objectif d'encourager tous les fellahs de la wilaya à prendre part au programme de pisciculture intégrée à l'agriculture et d'assurer le suivi des bassins déjà ensemençés. L'opération de sensibilisation et de vulgarisation porte sur les ensemençements dans les bassins d'irrigation et les avantages que l'on peut tirer sur les plans alimentaires et de l'environnement. L'intégration de la pisciculture dans l'agriculture permet de garantir un apport supplémentaire en protéine, créer un micro-écosystème qui permet de recycler les résidus agricoles dans la pisciculture, tout en

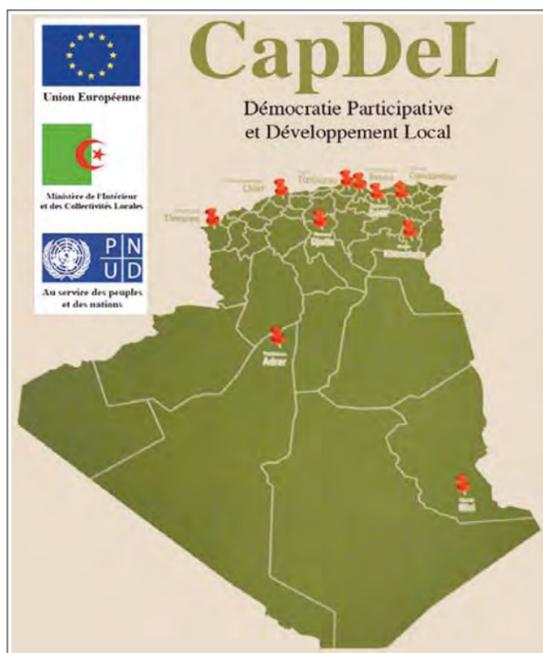
réduisant la pollution organique, l'utilisation des engrais chimiques. La méthode aura des répercussions sur la baisse du prix de revient du poisson, l'accroissement des rendements agricoles de l'exploitation et enfin le développement d'une agriculture bio et durable, a-t-on expliqué. La campagne de sensibilisation devant se prolonger jusqu'à la fin du mois de décembre touchera, cette semaine, les daïras de Sebdo et d'Ouled Mimoun. La Direction de la pêche a indiqué que la wilaya de Tlemcen a recensé 540 bassins d'irrigation susceptibles d'être ensemençés, à l'instar de ceux de Sebdo et de Maghnia. Depuis pratiquement une décennie quelque 153 bassins d'irrigation ont été ensemençés par un total de 153 000 alevins de tilapia et carpe commune. Pour l'année 2019, quelque 64 bassins d'irrigation ont été ensemençés, a-t-on encore ajouté.

Medjahed R. /Ag.



CapDel

Financement de 11 projets associatifs de développement



Onze projets associatifs de développement multisectoriels ont été financés, à travers 10 communes pilotes du pays, dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel), a-t-on appris, ce dimanche, à Chlef, auprès de l'un des responsables en charge de ce programme. 11 projets incitateurs au développement local (de nouvelle génération) englobent différents secteurs, dont l'artisanat, l'agriculture, l'environnement, le tourisme et l'entrepreneuriat, «fixés comme prioritaires» par des acteurs locaux, et en conformité «aux spécificités de chaque commune pilote», a indiqué, le directeur national du programme CapDel, Mohamed Dahmani, en marge de l'ouverture d'un atelier de formation sur «la

méthode d'élaboration d'un plan de prévention des risques majeurs au niveau local». Le financement de ces projets s'inscrit au titre de la «planification stratégique d'élaboration des plans de développement communal et de l'approche progressive de renforcement des capacités et compétences locales», a-t-il ajouté, signalant que ces dernières (associations) avaient été invitées à proposer leurs idées de projets, avant la sélection de 11 parmi eux éligibles à ce financement, et dont les promoteurs ont bénéficié d'une formation pour leur mise en œuvre, a-t-il expliqué. Dans la wilaya de Chlef, ce financement a profité à l'association Hassanate El Kheiria de la commune d'Ouled Ben Abdokader, pour son projet visant la réalisation d'un parc d'attraction sur les berges du barrage Sidi Yakoub, dont il est attendu sa promotion en un pôle de tourisme interne, outre sa contribution dans l'intégration sociale et professionnelle des jeunes et des personnes aux besoins spécifiques, a fait savoir Dahmane. Interrogé sur les résultats atteints par le CapDel, à l'échelle nationale, le même responsable a d'abord relevé la «dimension culturelle» de ce projet, ayant participé, selon lui, au «changement des mentalités des acteurs locaux et l'ancrage des bases du travail collectif entre les représentants de la société civile et les autorités publiques». «Notre objectif principal est d'instaurer les conditions de la gouvernance concertée à travers les communes pilotes nous sommes parvenus à une charte de citoyenneté participative», s'est-il félicité. A noter l'ouverture dans la matinée d'un atelier de formation sur «la méthode d'élaboration d'un plan de prévention des risques majeurs au niveau local», à Chlef, au profit de 50 formateurs (locaux et nationaux). Initié par les pouvoirs publics en coopération avec l'Union européenne et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le programme CapDel est mis en œuvre dans 10 communes modèles du territoire national, à savoir El Khroub (Constantine), Babar (Khenchela), Djemila (Sétif), Beni Maouche (Béjaïa), Messaâd (Djelfa), Ghazaouette (Tlemcen), Timimoun (Adrar), Djanet (Illizi), et Tighzirt (Tizi-Ouzou). Il s'agit, à travers cette composante, de mettre en place des mécanismes permanents de participation des acteurs de la société civile-citoyens, organisations de la société civile et opérateurs économiques, et plus particulièrement les jeunes et les femmes, aux côtés des autorités locales, élus et agents de l'administration, dans la gestion des affaires communales.

L. K.

Oran

Le stade d'athlétisme des Castors dans le noir

Le seul stade d'athlétisme à Oran relevant du complexe sportif des Castors est sans éclairage depuis plus de 20 jours, a déploré, lundi, son directeur. Cette situation est causée par la coupure, pour non-paiement de la facture, du courant d'électricité par les services de Sonelgaz, a fait savoir Noureddine Abaïdia, dans une déclaration. Le non-paiement de la facture de Sonelgaz s'explique, selon ce responsable, par l'absence d'un budget propre à la gestion de cette infrastructure en raison de l'ambiguïté qui perdure autour de sa nature juridique. La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et l'APC d'Oran réclament, chacune de son côté, la propriété des lieux, a-t-on souligné. Ce désagrément est en train de porter préjudice aux nombreux athlètes qui s'entraînent au niveau de ce site très utilisé par les équipes d'athlétisme et d'autres disciplines dans la capitale de l'Ouest du pays. «C'est surtout le risque de voir la pelouse en gazon naturel du stade se dégrader qui m'inquiète le plus, sachant qu'il s'agit du seul et unique stade dans la ville dispo-

sant d'une pelouse en herbe que j'entretiens d'une façon régulière. Avec cette coupure d'électricité, les pompes utilisées dans son arrosage ne fonctionnent plus», a expliqué le même responsable. Il a, en outre, rappelé que le stade a connu une situation pareille la saison passée, mais à l'époque la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) est intervenue rapidement pour régulariser la situation de cette infrastructure vis-à-vis des services de Sonelgaz, en s'acquittant d'une facture de près de 850.000 DA. Cet état de fait oblige désormais les sportifs qui s'entraînent au niveau de ce site à prendre leur mal en patience, s'adonnant au travail dans le noir, en ces temps d'automne où la nuit tombe tôt. A Oran, les sportifs spécialisés en athlétisme attendent avec impatience l'inauguration du nouveau stade dédié à cette discipline relevant du complexe sportif de Bir El Djir (Est d'Oran) en cours de réalisation, et ce, en prévision de l'organisation à Oran de la 19^e édition des jeux méditerranéens du 25 juin au 5 juillet 2021, rappelle-t-on.

Sidi Bel-Abbès

Commémoration du 59^e anniversaire de la mort du chahid Bendahou Amara

La commune de Moulay-Slissene (sud de Sidi Bel-Abbès) a commémoré dimanche le 59^e anniversaire de la mort du chahid Bendahou Amara dit Belahcen, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya des moudjahidines. Les membres de la famille révolutionnaire et les autorités locales se sont recueillis à la mémoire du chahid devant la stèle commémorative où il a été déposé à son pied une gerbe de fleurs suivie de la récitation de la Fatiha du Livre Saint à la mémoire des chouhada. Selon les témoignages de moudjahidine dont des compagnons d'armes du chahid, Bendahou Amara, né en 1919 à arch Ouled Bageh dans la commune de Moulay-Slissene, a été un fervent nationaliste prêt à sacrifier sa vie pour la patrie. Au sein de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN), Bendahou a dirigé une compagnie à la zone 5 puis une katiba et a accompli plusieurs opérations fidaïes. Il tomba au champ d'honneur dans une bataille contre l'armée coloniale française le 24 novembre 1960 avec le grade de lieutenant et commandant de la zone 5.

Tissemsilt

Des travailleurs du complexe algérien du textile réclament la prise en charge de leurs préoccupations

Quelque 260 travailleurs de l'unité de Tissemsilt du complexe «L'Algérienne des textiles» ont observé dimanche un mouvement de protestation pour revendiquer la prise en charge de leurs préoccupations professionnelles, a-t-on constaté. Les protestataires ont réclamé le versement des salaires d'octobre et de novembre en retard et une solution rapide au manque de la matière première dans leur unité de production qui avait conduit à la cessation des contrats de 64 travailleurs. Le directeur de l'unité de Tissemsilt, Benazzou Mohamed, a déclaré à la presse que la direction générale du complexe qui gère six unités productives s'est engagée à fournir la matière première suffisante à partir du 10 décembre prochain ce qui permettra, a-t-il affirmé, la réintégration des 64 travailleurs remerciés dont le maintien est tributaire à la disponibilité de la matière première. Benazzou a assuré, en se référant à des contacts avec la Direction générale, que les travailleurs devront percevoir, dans une semaine, leurs salaires en retard des mois d'octobre et de novembre.

Hôpital d'Aïn Témouchent

Réussite de 10 interventions chirurgicales complexes

Dix interventions chirurgicales compliquées sur la scoliose de la colonne vertébrale et la myasthénie ont été pratiquées avec succès à l'établissement hospitalier Dr-Benzerdjeb, d'Aïn Témouchent, a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'hôpital, Abdelhamid Zerdaoui. Ces interventions, effectuées deux jours durant par une équipe de spécialistes en chirurgie des os relevant de cet hôpital en collaboration avec un spécialiste français, ont profité à des malades âgés de 7 à 20 ans de différentes régions du pays dont Alger, Mascara, Blida et Tlemcen, a indiqué Zerdaoui. La concrétisation de ces opérations chirurgicales complexes intervient dans le cadre de la formation continue et l'adaptation aux techniques utilisées dans ce domaine, a souligné le même responsable. L'établissement hospitalier Dr-Benzerdjeb, d'Aïn Témouchent a enregistré, dans les dernières années, un bond qualitatif en matière de prise en charge des spécialités de chirurgie dont celles de la scoliose et de la myasthénie, faisant de lui un pôle pilote au niveau national, nonobstant les résultats positifs réalisés en chirurgie du cœur ouvert et cathétérisme après la réhabilitation d'un bloc opératoire et sa dotation en équipements modernes.

Lehouari K.

Adrar

Attribution d'une enveloppe financière de 1,5 mds de dinars au secteur de l'Habitat

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a supervisé, ce dimanche à Adrar, la cérémonie de remise des clés à certains bénéficiaires de logements AADL.

Lors de cette cérémonie, le ministre a indiqué que cette année a connu la distribution de 67 000 logements du programme AADL au niveau national, alors que la prochaine année verra la distribution de 160 000 logements de la même formule, soulignant que toutes les mesures ont été prises pour parvenir à cet objectif. Plus tôt, le ministre a inspecté un chantier d'aménagement urbain des 10 lotissements à l'ouest de la ville d'Adrar, qui comptent le total de 2752 parcelles de terrain à usage d'habitation. L'opération comporte des travaux de réalisation des différents réseaux, de l'éclairage public et des voiries. Le ministre a souligné, dans ce sens, l'impératif lancement des différentes opérations d'aménagement urbain au niveau des différents lotissements et leur parachèvement avant l'affectation des aides financières à même d'éviter les retards de ces travaux devant nuire aux citoyens bénéficiaires après la réalisation de leurs logements. Il a appelé, en outre, à prendre en considération l'affectation d'assiettes

foncières aux différentes structures publiques nécessaires parmi ces lotissements, à l'image des structures éducatifs, sanitaires et autres espaces publics ayant trait à la vie quotidienne du citoyen, en respectant le caractère urbanistique local. Saluant, à Adrar, le rythme et la qualité des travaux au niveau du chantier d'aménagement de la zone industrielle, le ministre a affirmé qu'aucun effort ne sera épargné pour l'accompagnement de la wilaya dans les différents projets du secteur afin de réaliser un bond qualitatif, annonçant l'attribution d'une enveloppe financière de 1,5 mds DA au secteur de l'Habitat dans cette wilaya. Au terme du 1^{er} jour de sa visite à cette wilaya, le ministre a inspecté le projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits situé au chef lieu de la wilaya. A cette occasion, il s'est félicité de la haute qualité de réalisation de cette structure de santé, dont les travaux ont été confiés au Groupe Cosider. Le ministre a poursuivi sa visite, ce lundi, pour s'enquérir du chantier de réalisation d'une cité universitaire de 2000 lits et superviser



le lancement du projet de réalisation de 400 logements promotionnels aidés (LPA) ainsi que le chantier du projet

de réalisation d'une cour de justice et d'autres projets de logements.

Kadiro F.

Ghardaïa

Une caravane de sensibilisation aux dangers du gaz sillonne la wilaya

Une caravane itinérante de sensibilisation contre les dangers liés à l'inhalation de gaz, en particulier par l'utilisation des chauffages à gaz et les chauffe-bains et eau en période hivernale, a été lancée ce lundi par la direction de la Protection civile de la wilaya de Ghardaïa. Initiée en étroite collaboration avec les services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), cette caravane de sensibilisation vise à hisser le niveau de sécurité et de vigilance auprès des citoyens contre les accidents domestiques mortels causés par les fuites de gaz, notamment le monoxyde de carbone, a

indiqué le chargé de communication de la Protection civile de Ghardaïa. La caravane sillonnera durant deux mois les 13 communes de la wilaya de Ghardaïa pour inculquer aux citoyens «la culture de la vigilance» afin d'éviter les intoxications liées à l'inhalation de gaz due à des dysfonctionnements des équipements de chauffages contrefaits et/ou au défaut d'entretien des appareils de chauffage. Cette campagne de sensibilisation cible, outre les collégiens et lycéens en tant qu'intermédiaires sociaux dans la diffusion de consignes sur le bon usage du gaz naturel ou butane, l'en-

semble des citoyens par l'organisation de rencontres de vulgarisation de proximité, notamment dans les places publiques, la distribution de dépliants portant sur des informations et les précautions à prendre contre le mauvais usage du gaz et des équipements électroménagers contrefaits. 12 personnes victimes d'inhalation de gaz ont été sauvées in extremis par les éléments de la Protection civile dans la wilaya de Ghardaïa durant l'année 2018, selon son bilan.

K. F.

Ouargla

La création de startups commence à intéresser les jeunes

L'intégration dans la vie entrepreneuriale à travers la création d'une startup commence à intéresser les jeunes de la wilaya de Ouargla, ont estimé des porteurs de projets approchés par l'APS. Cet intérêt pour ce genre d'entreprises, qui n'a pas encore pris son «véritable envol» dans cette wilaya du Sud-Est du pays, a connu une évolution au cours des dernières années surtout chez les jeunes universitaires désireux d'investir dans les créneaux économiques, a-t-on souligné. Parmi les jeunes porteurs de projets de la wilaya de Ouargla ayant marqué également leur présence à la conférence internationale «Appui aux startups dans le domaine du service public» (organisée récemment à Alger par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire), figure Salah-Eddine Sousou (Master-1 en gestion des ressources humaines), membre fondateur d'une startup pépinière de startups. «Le premier noyau de ce groupe de travail a été formé lors d'un concours dédié aux jeunes promoteurs, à l'initiative de la Chambre de commerce des Etats-Unis à Alger», a-t-il fait savoir. «Notre pépinière de startups, dénommée Dreams hunters company (chasseurs de rêves), a pour mission d'orienter et d'accompagner les jeunes porteurs de projets innovants dans toutes les démarches entrepreneuriales jusqu'au lancement de leurs propres startups», a-t-il dit. Basée à Oran, Dreams hunters company s'engage à développer de nombreux projets dont «le smart clever parking city»,

considéré comme une application de gestion des parkings via le système de positionnement GPS, a-t-il expliqué. Destiné aux grandes agglomérations urbaines en voie de développement pour devenir des villes intelligentes, ce programme sera lancé à Oran qui abritera les prochains jeux méditerranéens (JM) en 2021, a-t-il fait savoir. Pour sa part, l'association «Fikra-Tech» (votre idée) à Touggourt s'emploie aussi à accompagner et à soutenir les porteurs de projets dans les domaines techniques relatifs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (N-TIC), y compris le e-marketing, tout en offrant les conseils nécessaires sur le plan technique, commercial et juridique, a affirmé le président de l'association, Ishak Krama (maître formateur). Il a signalé, à ce titre, que l'association a enregistré, depuis sa création en 2017, un «vif engouement» des jeunes porteurs de projets en quête d'un environnement favorable pour promouvoir leurs activités, en coordination avec les acteurs concernés, tels que les organismes d'aide à l'emploi des jeunes, les collectivités locales et l'université.

Inciter à la création de startups et de projets d'incubateurs

Parallèlement, des démarches sont entreprises par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assu-

rance-chômage (Cnac) et la Pépinière des entreprises à Ouargla pour inciter la création de startups, au titre d'une stratégie visant à répondre au mieux aux besoins socio-économiques, selon des cadres locaux de cet organisme. Les actions de sensibilisation et d'information, organisées dans le cadre des efforts menés pour l'impulsion de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes diplômés, ont commencé à donner de «bons signes» concernant des porteurs de projets désireux d'investir dans ce domaine, ont estimé les responsables de ces organismes d'aides à l'emploi. Ce résultat «encourageant» est justifié notamment par le nombre de projets financés en faveur des jeunes diplômés issus des secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle qui n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années, ont-ils expliqué. Un incubateur chargé de l'accompagnement des jeunes promoteurs est prévu pour le début de l'année prochaine dans la wilaya, en application d'un programme national portant sur la création de 7 structures similaires à travers le pays dans le but de soutenir les jeunes universitaires porteurs d'idées innovantes pour développer leurs micro-entreprises et startups, selon des responsables centraux du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces incubateurs, dont les arrêtés ministériels ont été déjà émis, seront implantés dans des universités et écoles à travers le pays, ont-ils fait savoir.

Tesla compte déjà près de 150 000 réservations pour son Cybertruck



Tesla a présenté il y a quelques jours son très attendu pick-up. Le Cybertruck semble en effet tout droit sorti du futur avec son look tout en polygones. Un design très clivant. Qui plaît en tout cas à un certain nombre puisque les réservations sont déjà au rendez-vous. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le design du Tesla Cybertruck divise. Certains détestent, d'autres adorent. Et ceux-là semblent être assez nombreux. Elon Musk a en effet révélé une information intéressante concernant les acheteurs potentiels de ce pick-up futuriste à la sauce Tesla. Selon ses propres chiffres, ils seraient déjà près de 150 000 à avoir effectué une réservation pour ce pick-up électrique. Un chiffre relativement impressionnant qu'il convient toutefois de nuancer. Selon le tweet de Elon Musk, en date du 23 Novembre, ils étaient déjà plus de 146 000 à avoir effectué le dépôt demandé pour la réservation du Cybertruck. Si le tarif d'entrée de 39.900 \$ pour le modèle d'entrée de gamme avec moteur simple est assez tentant, il s'agit finalement de la version la moins populaire. Ils ne sont que 17% à avoir

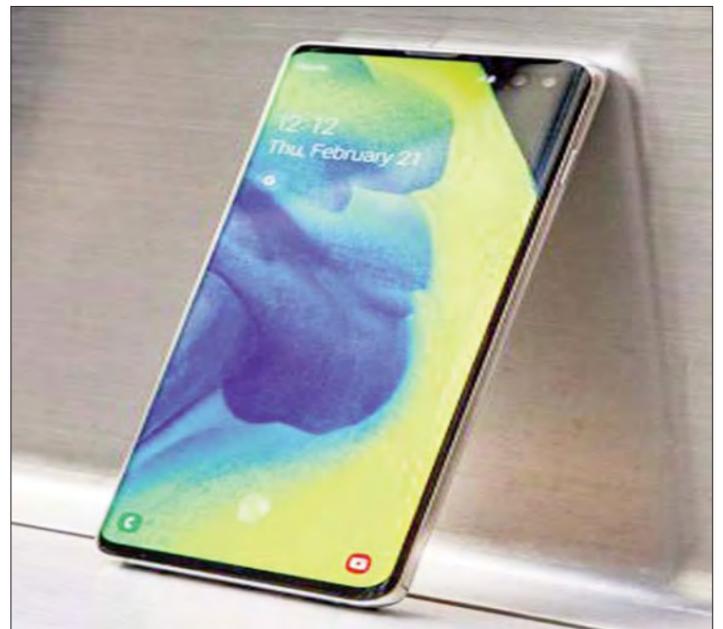
opté pour celui-ci. 42% ont jeté leur dévolu sur le moteur double et 41% pour la variante la plus puissante à triple moteur. Pour remettre les choses en perspective, la Tesla Model 3 avait enregistré 232 000 réservations durant ses premières 24 heures. Des chiffres assez proches finalement. Et la Model 3 était censée être plutôt abordable tandis que le Cybertruck est plus cher et cible un public bien plus restreint. Il faut dire par contre que le dépôt demandé, de 100 \$ seulement contre 1.000 \$ pour la Model 3, aide certainement à faire grimper ces réservations. Car c'est là en vérité toute la question. Les 146 000 annoncés ne sont que des réservations. Cela ne représente que les 100 \$ déposés et en aucun cas des promesses d'achat une fois le pick-up disponible. Tesla avait remboursé bon nombre de clients qui avaient effectué ce même dépôt pour la Model 3. Il peut encore se passer beaucoup de choses entre aujourd'hui et la date annoncée de commercialisation du Cybertruck, qui ne devrait pas arriver avant la fin 2021...

Le Samsung Galaxy S11e se dévoile très tôt dans un leak

Samsung propose depuis quelque temps une déclinaison «e» de ses appareils Galaxy S. L'occasion pour les clients de mettre la main sur un appareil plus abordable, avec quelques différences dans ses spécifications qui peuvent séduire. Le Samsung Galaxy S10e est clairement un compromis avec son plus petit écran et «seulement» deux caméras à l'arrière mais son successeur pourrait être plus alléchant pour les éventuels clients. Dans la foulée d'une fuite dévoilant ce qui pourrait fort bien être le Galaxy S11, OnLeaks et Pricebaba viennent de publier des rendus de ce qui serait le S11e. Ce modèle pourrait en tout cas en intéresser

plus d'un si ces informations sont avérées. Le Samsung Galaxy S11e aurait un écran légèrement plus grand, de 6,2 à 6,3 pouces (complet, avec uniquement un petit trou en haut au centre pour la caméra frontale) mais resterait très compact. L'élément central serait à l'arrière. En effet, ce S11e intégrerait une petite excroissance pour le module caméra comme l'iPhone 11 ou le Pixel 4 qui abriterait pas moins de 3 caméras. Il ne semble pas y avoir de capteurs supplémentaires pour la profondeur ou autre mais vous pourriez réaliser une palette bien plus large de clichés qu'avec le S10e. Ce leak est aussi intéressant de par les composants que l'on

trouve manquants. En effet, il ne semble pas y avoir de lecteur d'empreinte digitale dans le bouton principal, suggérant que celui-ci serait intégré directement sous l'écran comme le S10 actuellement. Et comme le laisse entendre le leak du grand frère le S11, aucun signe de la prise jack. Parmi les autres rumeurs autour du S11e, on pourrait citer un minimum de 6 Go de RAM, une plus grande batterie et un processeur plus puissant certainement un Snapdragon 865 pour l'Amérique du Nord et certains autres marchés. Vous n'aurez très probablement pas un capteur principal de 108 MP ni une variante 5G.



Google fait monter les enchères et paiera jusqu'à 1,5 million si vous piratez les Pixel



Google semble soucieux de garantir la sécurité de sa gamme Pixel. Six semaines après que ses appareils aient été concernés par une faille zero day, le géant américain a lancé une nouvelle campagne de récompense. L'enseigne affirme être prête à payer jusqu'à 1,5 million \$ pour chaque nouvelle faille repérée sur la Titan M, la puce de sécurité équipant ses Pixel. Ce bug bounty, qui a démarré le 21 novembre, a été annoncé sur le blog de Google. Il comprend deux volets. D'une part, Google accepte de payer jusqu'à un million de dollars pour «l'exécution complète, à distance et avec persistance d'un code pouvant compromettre

l'élément de sécurité Titan M sur les appareils Pixel». D'autre part, il accepte également de verser 500.000 dollars pour la démonstration d'un code capable d'extraire des données d'un appareil Pixel ou d'outrepasser son écran de verrouillage. Les failles répondant à toutes ces conditions rapporteront donc jusqu'à 1,5 million de dollars. Google est prêt à majorer la récompense de 50% si la faille révélée permet également de contourner les sécurités de la Titan M sur l'une des anciennes versions Developer Preview d'Android. Ce sont des sommes importantes pour Google, qui rappelle qu'en 2019, la récompense

la plus importante versée dans le cadre d'un bug bounty s'est élevée à 161.337 \$. Depuis que le programme de récompenses de sécurité Android a été lancé il y a quatre ans, Google a versé plus de 4 millions de dollars pour la détection de plus de 1800 failles. Tout repose sur la Titan M, une puce que Google a présentée il y a un an, avec la sortie du Pixel 3. Pour Ars Technica, elle est semblable à la Secure Enclave d'Apple dans la mesure où elle est physiquement isolée du processeur principal de l'appareil. La Titan M a quatre fonctions principales. Elle doit stocker la dernière version stable d'Android afin que l'appareil ne puisse pas lancer une version modifiée au démarrage. Elle doit également contrôler la saisie du mot de passe et le déverrouillage de l'écran, limitant le nombre de tentatives de connexion. Elle stocke des clés privées utilisées par les applications sensibles, notamment celles servant à payer. Enfin, la Titan M doit empêcher les changements du firmware Android, à moins que le mot de passe de l'appareil n'ait été entré.

MatePad Pro : Huawei officialise sa tablette haut de gamme à écran percé

Ce lundi, Huawei a dévoilé officiellement en Chine sa MatePad Pro. Comme prévu, cette nouvelle tablette est équipée de composants hauts de gamme et s'illustre par ses fines bordures et son écran percé. La Huawei MatePad Pro a surgi il y a de ça plusieurs semaines



à travers différents leaks. Il aura finalement fallu attendre ce lundi pour que le constructeur chinois l'officialise enfin. Huawei a en effet présenté sa nouvelle tablette baptisée MatePad Pro. Celle-ci se veut équipée des derniers composants hauts de gamme du constructeur, à commencer par son SoC Kirin 990, le même qui équipe également les Huawei Mate 30 et Mate 30 Pro. La Huawei MatePad Pro profite par ailleurs d'un grand écran LCD de 10,8 pouces affichant 2560 pixels par 1600 pour un ratio 16:10. Cet écran s'illustre par ailleurs par ses bordures particulièrement fines, mesurées par Huawei à 4,9 mm. Voilà qui explique par ailleurs pourquoi le constructeur a intégré le capteur photo en façade directement dans l'écran avec un système de poinçon plutôt que dans les bordures. Pour les appareils photo qui serviront également à la visioconférence, on a donc droit à un capteur de 8 mégapixels (f/2,0) en façade et à un double module au dos de 13 mégapixels (f/1,8), le second servant au mode portrait. Outre le Kirin 990, la tablette est également dotée d'une batterie de 7250 mAh compatible avec la charge rapide 40W, de 6 ou 8 Go de RAM et de 128, 256 Go ou 512 Go de stockage extensible avec le format NM de Huawei. Elle est proposée en version Wi-Fi ou avec une compatibilité 4G en plus. La tablette sera d'abord lancée en Chine à partir du 12 décembre. Elle y sera disponible à partir de 3299 yuans, soit 425 euros HT. Dotée d'Android, mais sans les services Google.

Ce que vous risquez si vous ne vous hydratez pas suffisamment

Boire quand on a soif, ne suffit pas! L'eau est un élément vital pour le bon fonctionnement de l'organisme. Crampes, constipation et bien d'autres désagréments risqueraient de vous indisposer si vous ne vous hydratez pas suffisamment, voici une liste des maladies et troubles sérieux que vous risquez si vous ne buvez pas assez.

Des crampes à cause d'un excès d'acide lactique

Vous êtes souvent sujet aux douleurs musculaires et aux crampes, sujets aux douleurs brutales et lancinantes, avec une sensation de tiraillement au niveau d'un muscle. Ce n'est pas une maladie en soi, mais un trouble qui peut être causé par un manque d'hydratation surtout chez les personnes qui pratiquent une activité sportive. Plus les muscles travaillent, plus ils accumulent de l'acide lactique. Une substance contenant des déchets accumulés lorsque les cellules manquent d'oxygène, responsable des crampes. Boire participe au phénomène d'évacuation des déchets de l'organisme dont l'acide lactique justement et permet donc de réduire aussi le risque de crampes musculaires.

Digestion difficile et constipation

Faut-il boire entre ou pendant les repas ? La question fait souvent débat, la réponse est bien évidemment les deux. L'appareil digestif a besoin d'eau pour bien assimiler les aliments. «Sinon le bol alimentaire n'est pas assez fluide, les aliments tombent en blocs dans les intestins qui fonctionnent au ralenti. La constipation se manifeste par la réduction de la fréquence de selles, des douleurs au ventre, ballonnements, et défécation douloureuse. A savoir : à l'inverse, boire beaucoup trop peut entraver la digestion et noyer l'estomac.



Des maux de tête : un cerveau mal oxygéné

Si vous êtes souvent sujet à des maux de tête, c'est peut-être parce que vous ne buvez pas assez d'eau. La douleur la plus fréquente ressemble à ce qu'on appelle une céphalée de tension. Le manque d'hydratation oblige le corps à puiser dans ses réserves. Même s'il n'y a pas d'étude qui statue scientifiquement sur la raison, plusieurs hypothèses penchent pour un manque d'oxygène causé par la déshydratation altérant l'irrigation du cerveau. Les signes d'une céphalée de tension sont des douleurs au niveau de la nuque, sur les tempes et qui remontent jusqu'au front, une impression de casque qui oppresse la tête.

Des calculs urinaires : les sels minéraux s'accumulent sans eau

Même si vous n'avez pas souvent soif, pensez à mettre en place des

habitudes pour boire quelques verres d'eau dans la journée. Le manque d'hydratation peut causer des troubles douloureux comme les calculs urinaires. Boire suffisamment aide à les éliminer. Autrement, ils risquent de s'accumuler et former des calculs urinaires, sortes de petits cailloux qui peuvent entraver les voies urinaires. La présence de calculs urinaires se manifeste par de violentes douleurs dans le dos au niveau des reins, brûlures pendant les mictions et du sang dans les urines quelques fois.

Des troubles neurologiques et un risque de chute

Plus on vieillit, moins on ressent l'envie de boire. Pourtant si l'envie n'est pas là le besoin, lui, l'est toujours. Passé un certain âge ne pas boire assez d'eau peut causer des troubles neurologiques. Il n'y a pas vraiment de travaux qui expliquent la raison, mais on pense cela entraîne une déshydratation du cerveau et

donc une mal fonction des centres d'équilibre entraînant des troubles neurologiques comme des chutes.

Des cystites : les bactéries ne sont pas évacuées

L'eau fait partie des moteurs de notre organisme. Il en a besoin pour fonctionner correctement et surtout pour éliminer les bactéries. Lorsqu'on ne boit pas assez, surtout les femmes, on risque de souffrir d'une infection urinaire ou cystite. Les bactéries ont tendance à se fixer sur la vessie et remonter. Plus on boit, plus on rince et nettoie l'appareil urinaire pour éliminer ces microbes. Les femmes sont spécialement touchées par la cystite car elles ont un urètre plus court que les hommes. Les bactéries remontent plus vite et plus facilement que chez les autres. Les signes de la cystite se manifestent par des douleurs à la miction, une envie d'uriner fréquente, des maux de ventre, et de la fièvre.

Des problèmes de la colonne vertébrale chez les femmes enceintes

Quand on est une femme, il n'est pas aussi simple qu'un homme d'aller aux toilettes lorsqu'on n'est pas chez soi. C'est pourquoi les femmes ont tendance à ne pas boire beaucoup pour éviter d'avoir envie de faire pipi et encore plus lorsqu'on est enceinte. Pourtant il est encore plus important de boire pendant une grossesse pour éviter les problèmes de dos. Le bébé représente une charge lourde à porter pour les femmes enceintes qui ont tendance à se cambrer. Ne pas boire assez entraîne une déshydratation des disques intervertébraux qui peuvent causer de sérieux problèmes de colonne vertébrale.

Diarrhée et bronchiolite qui récurrentes chez le bébé

Contrairement à l'adulte, le bébé a peu de moyen de manifester un besoin ou même de s'en rendre compte. Pourtant le risque de déshydratation est encore plus dangereux et rapide chez un bébé surtout s'il souffre de diarrhée ou d'une bronchiolite. Un bébé se déshydrate très rapidement car le risque est proportionnel au poids. Une perte en eau est encore plus énorme sur un petit enfant que sur un adulte. En cas de diarrhée : si un enfant est atteint de diarrhée, il faut particulièrement être vigilant car la maladie entraîne des pertes de liquides corporels le risque de déshydratation est encore plus grand. En cas de bronchiolite : chaque hiver 30% des nourrissons sont touchés par cette maladie virale qui provoque des troubles respiratoires. Il est d'autant plus important de faire boire son enfant dans ce cas car moins on boit plus le mucus qui encombre s'épaissit et bloque la respiration.

Neila M.

Syndrome du canal carpien : de quoi s'agit-il ?

Le syndrome du canal carpien est une affection caractérisée par des symptômes apparaissant au niveau de la main. Il résulte d'une compression du nerf médian. Dans le poignet, se trouvent en effet le nerf médian et les tendons fléchisseurs des doigts qui passent au travers d'un «tunnel», nommé canal carpien. Ce canal est très restreint, par conséquent, toute condition qui réduit cet espace, une inflammation par exemple, entraîne une compression du nerf médian. Ceci va perturber l'influx nerveux et provoquer l'apparition de différents symptômes. Certains mouvements des doigts et surtout du pouce notamment, peuvent se montrer plus difficiles voire impossibles.

Causes du syndrome du canal carpien

Sans que l'on sache pourquoi, les femmes sont 3 fois plus touchées que les hommes par le syndrome du canal carpien. Mais les origines de ce dernier sont diverses. Les études ont permis d'identifier des facteurs hormonaux ou métaboliques (grossesse, ménopause, diabète...), des anomalies constitutionnelles ou acquises, ainsi que certaines maladies (polyarthrite, goutte...). Certains mouvements ou postures peuvent aussi favoriser le développement du syndrome. Le risque est, notamment, plus élevé en milieu professionnel, chez les travailleurs exposés à la répétition de mouvements du poignet et de l'avant-bras, des mouvements demandant une force importante dans la main, des postures contraignantes pour la main, ainsi que la manipulation d'outils qui vibrent.

Symptômes et douleurs du syndrome du canal carpien

Le syndrome du canal carpien se caractérise par différents symptômes qui résultent tous de la compression du nerf médian. Il peut toucher les deux mains à la fois, mais ce n'est pas systématique, parfois une seule des deux mains est atteinte. On peut ainsi constater : un engourdissement de la main et des doigts, des picotements dans la ou les main (s) (paresthésie), une douleur au poignet et à la paume qui irradie vers les doigts ou vers l'avant-bras, une difficulté à saisir ou tenir des objets. Ces troubles surviennent notamment la nuit ou pendant une activité. Ils disparaissent souvent en secouant la main ou en la laissant pendre. Néanmoins, les signes peuvent aussi apparaître en journée lors de la réalisation de certains mouvements ou du maintien prolongé dans une certaine position. Les symptômes vont également dépendre du degré d'évolution du syndrome du canal carpien. Chez la femme, les douleurs peuvent survenir avant les menstruations, durant les derniers mois de grossesse et peu après



l'accouchement.

Comment soigner le syndrome du canal carpien ?

Dès l'apparition de symptômes évoquant le syndrome du canal carpien, il est important d'aller consulter un médecin rapidement qui confirmera ou non le diagnostic. En effet, plus le problème est pris en charge tôt, mieux le traitement se déroulera. Le traitement du syndrome du canal carpien passe d'abord par l'éviction des facteurs le favorisant (voir les causes ci-dessus). Cela peut suffire à faire régresser les symptômes. Lorsque le syndrome du canal carpien ne présente pas de signes de gravité, il est pris en charge avec un traitement médical. Ce traitement comporte : le port d'une attelle amovible qui va permettre d'immobiliser le poignet dans une position neutre durant la nuit, généralement pour une durée de 3 mois. Cela aide à apaiser les symptômes nocturnes. Une infiltration de corticoïdes dans le canal carpien. Cette mesure n'offre cependant pas de soulagement immédiat et ce dernier peut être temporaire selon la gravité du syndrome. La prise de médicaments comme des antalgiques ou anti-inflammatoires non stéroïdiens qui vont permettre de soulager la douleur. En cas d'échec du traitement médical ou si le syndrome est trop grave, une intervention chirurgicale peut être proposée. Elle n'est cependant que rarement urgente et consiste essentiellement à sectionner l'un des ligaments situés au niveau du carpe qui désigne le groupe d'os situé au niveau du poignet. Cela va permettre de réduire la compression du nerf médian. Cette opération est le plus souvent réalisée en chirurgie ambulatoire (entrée et sortie du patient sur un seul jour) et sous anesthésie locorégionale, autrement dit, seul le bras est anesthésié. L'intervention permet habituellement de faire disparaître progressivement les picotements et autres sensations. Les douleurs elles, régressent en quelques semaines.

Les lentilles de contact pourront détecter le cancer

Les capteurs biologiques prennent une place de plus en plus importante dans le domaine médical. Utilisés sur les biomarqueurs, ils fournissent de précieuses informations dans le diagnostic d'une maladie ou l'évaluation de la réponse à un traitement. C'est dans cette optique que les ingénieurs de l'Oregon State University ont mené leur recherche pour mettre au point des lentilles de contact équipées de capteurs transparents. En plus de corriger la vue, ces lentilles de contact révéleront des informations comme le taux de glucose, les premiers signes de cancer ou encore les réponses pharmacologiques d'un patient. Greg Herman qui participe au projet a déjà son idée sur la façon de procéder. Le chimiste veut utiliser l'oxyde de zinc-gallium-zinc (IGZO) qu'il a inventé auparavant avec ses collègues. Si le composé a amélioré la sensibilité des écrans tactiles, il servira surtout à connaître la teneur d'un biomarqueur une fois installé sur la lentille. Théoriquement, il est possible d'appliquer plus de 2500 capteurs sur une surface d'un millimètre carré. La technologie n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais pourrait bien séduire les grands acteurs du monde médical.



Opéra d'Alger

Inauguration de la galerie d'art

Une nouvelle galerie d'art a été inaugurée, samedi soir, à l'Opéra d'Alger, par une exposition collective réunissant les œuvres d'une dizaine de plasticiens algériens sur les paysages, les monuments et les coutumes de la Serbie.

Intitulée «La Serbie vue par des artistes algériens», cette exposition collective d'œuvres de 8 artistes-peintres a été élaborée en partenariat avec l'ambassade de Serbie en Algérie après une résidence de création. Ce nouvel espace situé dans le hall de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a été conçu comme une galerie d'art à part entière qui ambitionne de profiter de la fréquentation importante de cet établissement pour mettre en avant les travaux de plasticiens algériens dans de bonnes conditions, a indiqué son Directeur Noureddine Saoudi. Cet espace aménagé aux normes d'une galerie d'art en matière de cimaises et d'éclairage, «sera géré par un professionnel du marché de l'art» qui sera installé prochainement, et qui aura pour mission de sélectionner les artistes et élaborer les expositions en plus de s'occuper du volet de la vente d'œuvres d'art, a précisé le Directeur de l'Opéra. S'il compte mettre en avant le travail de jeunes artistes, cet espace devra fonctionner comme une galerie d'art à part entière et proposer des expositions de haute facture. Cette exposition regroupe des artistes comme Nedjma Laïb qui propose une reproduction d'un monastère, Mohamed Demis et Salim Bouhali qui ont travaillé sur le costume folklorique féminin en Serbie ainsi que des artistes comme Abderrezak Bouzid et Djamilia Ababsia. L'exposition «La Serbie vue par des artistes algériens» se poursuit jusqu'au 28 Novembre.

B. M.



Académie des arts et des sciences du cinéma

Le Festival international du film du Caire reçoit le statut de festival qualificatif aux Oscars



Le Festival international du film du Caire (CIFF) a annoncé, vendredi, que l'Académie des arts et des sciences du cinéma (Ampas) lui a décerné le statut de festival qualificatif aux Oscars. La manifestation, d'une durée de 10 jours, a commencé, mercredi, et présente 150 films de 63 pays différents, dont le Mexique, invité d'honneur. Le festival a annoncé dans un communiqué que le lauréat du Prix du meilleur court métrage dans la section «Cinéma de demain» du concours de courts métrages sera éligible pour être pris en compte dans les catégories de courts métrages de fiction et de courts métrages d'animation des Academy Awards -les Oscars- sans avoir besoin d'une sortie normale en salles, à condition par ailleurs que le film soit conforme aux règles des Oscars. Cette initiative rassemble des professionnels de l'industrie du monde entier qui participent à un programme de classes de maître, de tables rondes et d'événements conçus pour inspirer, présenter et soutenir les talents cinématographiques de la région, a indiqué le communiqué. Le CIFF est le seul

festival d'Afrique du Nord à figurer sur la liste des festivals internationaux qualificatifs, qui inclut, également, ceux de Cannes, Venise, Berlin et Sundance. «Nous sommes extrêmement fiers d'avoir été sélectionnés pour rejoindre les festivals qualificatifs aux Oscars», a déclaré dans un communiqué le président du festival, Mohamed Hefzy. Deux longs métrages algériens ParKour (s) de Fatima-Zohra Zamoum et Abou Leïla d'Amine Sidi Boumediène sont en lice à la 41^e édition du Festival international du cinéma du Caire (Cairo International Film Festival «CIFF»). Coproduction algéro-française, le long métrage de fiction Parkour(s), réalisé en 2019, entre donc dans la compétition «Perspectives du cinéma arabe», à côté de 11 autres films, tels que Bik Eneich de Mahdi Barsaoui (de Tunisie), ou encore Khartoum Offside de Marwa Zein (Soudan). Créé en 1976, le Festival international du cinéma du Caire est considéré comme un des plus anciens festivals dédiés au 7^e art dont le but de construire les ponts de communication à travers le cinéma, selon les organisateurs.

Batna

Parution du 1^{er} numéro de la revue culturelle «Nawafid»

Le 1^{er} numéro de la revue culturelle «Nawafid» (Fenêtres) vient d'être publié par la Maison de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de la ville de Batna. Ce nouveau-né, à caractère culturel, se propose d'immortaliser le passage des artistes et des intellectuels à la Maison de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa, ouverte en 1977 et qui compte parmi les 1^{es} Maisons de la culture en Algérie, a indiqué son Directeur, Abdelmalek Benbekhta. Le 1^{er} numéro de la revue propose, notamment deux interviews, dont la première avec le photographe et artiste Abdelkader Guemguem et la seconde avec le musicien Lazhar El Hadj Tayeb qui ont formé de nombreux artistes chacun dans son domaine. Ces interviews constituent une reconnaissance des contributions de ces deux artistes à la formation d'une génération de photographes et de musiciens à travers des ateliers qu'ils ont animé pendant plusieurs décennies à la Maison de la culture, a indiqué Mohamed Benslimane, rédacteur en chef de cette publication trimestrielle.

AGENDA CULTUREL

Hôtel Sofitel d'Alger - El Hamma - Alger

Jusqu'au 31 décembre de 13h à 19h : Marché artistique de fin d'année «L'art & la matière», avec un roulement de 25 artistes par semaine.

Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh - Ouled Fayet - Alger

Jusqu'au 28 Novembre : Exposition collective «La Serbie vue par des artistes algériens», avec la participation de huit artistes plasticiens.

Galerie d'arts Mustapha-Kateb - 5, rue Didouche-Mourad - Alger

Jusqu'au 11 décembre : exposition *Une bougie, une vie* de Kamel Belhocine.

Galerie d'arts Mohamed-Racim - 7, avenue Pasteur - Alger-Centre

Jusqu'au 28 Novembre : Exposition de peinture avec l'artiste-peintre Abdelhamid Sahraoui.

Galerie d'arts Aïcha-Haddad - 84, rue Didouche-Mourad - Alger

Jusqu'au 29 Novembre : Exposition de l'artiste Bachir Bencheikh.

Galerie d'arts Asselah - 39, rue Asselah-Hocine - Alger

Jusqu'au 12 décembre : Exposition de miniature et de décoration avec Youcef Yacoubi.

Siège de l'Association Artissimo - 25, rue Didouche-Mourad - Alger

Jeudi 28 Novembre à partir de 18h : rencontre-débat avec Meriem Guemache autour de son livre «Un jour tu comprendras» (Casbah Editions) consacré à la vie de Fadhma Aït Mansour (1882-1967). Entrée libre.

Galerie Bloom The Art Factory - El Biar - Alger

Jusqu'au 7 décembre : exposition de l'artiste plasticien Seddik Benkritly. Dans cette série intitulée «Aliénation», l'artiste médite l'état actuel du monde et le rôle de chacun dans la destruction de la nature. L'expo sera visible jusqu'au 7 décembre (tous les jours sauf vendredi entre 13h et 19h).

Musée national des Beaux-Arts d'Alger - El Hamma - Alger

Jusqu'au 22 décembre : L'ambassade d'Espagne, l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le Royale Académie des beaux-arts de San Fernando, la Fondation ACS, le ministère algérien de la Culture et le Musée des beaux-arts d'Alger, organisent l'exposition «Goya, physionomiste».

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina - Dély Ibrahim - Alger

Jusqu'au 16 décembre : Exposition de l'artiste l'Homme jaune intitulée *Le Journal de l'Homme jaune*.



Palestine

La question des détenus palestiniens en Israël devant les Instances internationales

La question des détenus palestiniens qui se trouvent dans des prisons de l'occupation israélienne sera exposée devant toutes les Instances internationales, a déclaré le Premier ministre palestinien, Mohammad Shtayyeh.

Lors de sa visite effectuée avec d'autres ministres, au domicile du prisonnier Sami Abu Diak, souffrant d'un état de santé critique, Ishtayeh, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a déclaré que la question des prisonniers restera «notre priorité», assurant que sur la base des indications du Président Mahmoud Abbas, «nous allons exposer la cause des prisonniers devant toutes les Instances internationales». «Je veux remercier les organisateurs de la campagne de solidarité avec le prisonnier Sami Abu Diak, puisque son cas constitue un exemple de la souffrance des prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes», a-t-il poursuivi lors de sa visite, dimanche, à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Abu Diak a été condamné à triple perpétuité et a déjà passé 17 ans dans les prisons israéliennes. La Commission palestinienne des affaires des prisonniers et ex-prisonniers a indiqué, pour sa part, que les forces d'occupation israéliennes à «Mtsada et Drou' ont agressé, dimanche, des prisonniers palestiniens dans la prison «Nafha», «ont placé le prisonnier Adnan Al Shalabi à l'isolement et ont vandalisé les biens personnels des prisonniers». Selon la même source, l'administration pénitentiaire a «fermé toutes les sections de la prison pour 3 jours». «Les forces de répression israéliennes utilisent souvent, des balles en caoutchouc, du gaz lacrymogène, des bombes assourdissantes, des matraques et des chiens policiers à l'encontre des prisonniers», a déploré la Commission. Les prisonniers palestiniens de la prison «Atsion», quant à eux, refusent depuis 7 jours de prendre leurs repas, en contestation de leur détention dans des conditions «déplorables». Dans un communiqué, relayé par Wafa, la Commission des prisonniers palestiniens a déploré aussi les dures conditions de détention au niveau de la prison «Atsion», dont entre autres, le froid suite au manque de chauffage, la mauvaise qualité de nourriture, ainsi que la négligence médicale», outre, des «agressions et la répression». D'autre part, un prisonnier palestinien Musab Hindi, 29 ans, est en grève de la faim depuis 62 jours, en protestation contre sa détention administrative. L'année dernière, il avait entamé une grève ouverte de la faim pendant 35 jours, et avait été libéré, avant d'être ré-arresté le 4 septembre dernier, selon Wafa. Un autre prisonnier, Ahmad Zahran, 42 ans, du gouvernorat de Ramallah poursuit sa grève de la faim depuis 64 jours consécutifs. La détention administrative est une procédure qui permet à l'armée d'occupation israélienne de détenir une personne pour une période de 6 mois maximum, renouvelables de

manière indéfinie, sans inculpation ni procès. Quelque 497 Palestiniens ont été placés en détention administrative, dont 3 parlementaires. «Les forces de l'occupation poursuivent leurs politiques répressives contre 5500 prisonniers palestiniens dont 220 enfants et 43 femmes, qui vivent dans des conditions de détention très difficiles et sont privés de leurs droits légitimes les plus fondamentaux en vertu du droit international», avait dénoncé début Novembre le centre «Abdallah Horani», des études et de documentation de l'Organisation de libération de la Palestine

La bataille quotidienne de la dignité du 8-15 avril 2019

Du 8 au 15 avril 2019, les prisonniers palestiniens détenus dans les geôles sionistes ont mené la grève de la faim. Cette forme de lutte a été couronnée par la victoire du mouvement national des prisonniers, une fois de plus, et a suscité la division au sein des institutions de l'occupant. Pour la première fois depuis que les prisons sionistes existent, les prisonniers palestiniens auront droit, si les sionistes respectent leurs paroles, à des téléphones publics dans les prisons, qui leur permettraient d'entrer en contact avec leurs familles, à intervalles réguliers. Ce moment de lutte collective et intense avait, cependant, été précédé par plusieurs actes de résistance dans les prisons, qui furent sauvagement réprimés par des unités spéciales, lourdement équipées comme si elles affrontaient des armées. Les invasions répétées de ces forces spéciales dans les cellules et la répression furent souvent filmées et exposées au public colonial, en vue de satisfaire ses appétits sanglants et de le faire voter en faveur de ceux qui prennent les décisions les plus extrêmes contre les Palestiniens. Pour Netanyahu, sa soumission face aux armes de la résistance dans la bande de Ghaza devait être contrebalancée par des attaques musclées et féroces contre les prisonniers, pour relever le degré de sa popularité. Ne pouvant s'attaquer à la résistance armée, les dirigeants sionistes ont décidé de s'attaquer aux prisonniers, dépourvus de moyens de défense. C'est dans ce contexte pré-électoral sioniste, où tout semble aller pour le mieux à Netanyahu, que les prisonniers palestiniens, soutenus par la résistance et leur peuple, ont décidé de prendre leur cause en main et d'empêcher les sionistes de les prendre pour des tremplins électoraux. La grève de la faim des prisonniers palestiniens a été menée dans l'unité et la détermination à vaincre l'occupant. Elle a fixé dès le départ qu'il s'agit de supprimer les appareils de brouillage cancérigènes dans les prisons et l'amélioration des



conditions de détention, ce qui signifie qu'elle avait affirmé que ses revendications sont de l'ordre de l'humanitaire. Mais la leçon livrée par les prisonniers en lutte va au-delà des revendications, car elle a été préparée, maîtrisée, conçue par étapes afin de pouvoir assurer sa longévité, en cas de besoin, tout comme elle s'est assurée le soutien de la résistance armée et de la mobilisation populaire. C'est pourquoi la bataille de la dignité II constitue une nouvelle étape dans la lutte des prisonniers et prouve que les prisonniers palestiniens, dans les geôles de l'occupant, demeurent les pionniers de la lutte nationale. Lundi 8 avril : au soir les prisonniers annoncent l'échec des pourparlers avec la direction carcérale. Le plan prévu par le mouvement national des prisonniers consiste à élargir progressivement le mouvement de grève, en commençant par la direction, suivie le 11 avril par un groupe, puis le 13 avril, pour aboutir au 17 avril, journée des prisonniers, où la grève serait générale. Un groupe de prisonniers entrerait en grève au jour J et serait le groupe de choc en refusant, également, de boire, ses membres affirmant être prêts au martyre. Le 11 avril, 4^e jour de la grève. La direction carcérale transfère deux prisonniers du mouvement du Jihad islamique de la prison de Ramon vers l'hôpital Soroka, après la détérioration de leur état de santé, il s'agit de Ahmad Sikni et Yassir Abou Umar. Ils avaient décidé de s'abstenir de boire, également, dès le début du mouvement. 400 prisonniers détenus dans les prisons du Naqab Ramon, Nafha, Eshel, Ofer, Gilboa et Megiddo poursuivent la grève et 1110 prisonniers ont inscrit leurs noms pour participer à la lutte. Le prisonnier Walid Duqqa est transféré de la prison de Ramon à la prison de Haddarim, pour encouragement à la lutte. La direction carcérale envoie ses

bataillons de choc réprimer les prisonniers dans la section 21 de la prison du Naqab, où sont détenus 12 prisonniers en grève. Au 5^e jour de la grève, les forces spéciales de répression font une incursion dans la section 12 de la prison du Naqab et la direction carcérale menace les grévistes d'une répression encore plus féroce. Au 6^e jour (13 avril), la direction carcérale isole le prisonnier dirigeant au Fateh, Marwan Barghouty, et lui interdit de rencontrer son avocat, l'accusant d'appeler à la poursuite de la grève. Trois cents prisonniers déclarent être prêts à rejoindre le mouvement. Les centres de soutien aux prisonniers mettent en garde les médias de reprendre les nouvelles diffusées par les sionistes, affirmant que la direction carcérale est parvenue à un accord avec les prisonniers, ajoutant que de telles rumeurs de la part des sionistes visent à diviser le mouvement et à affaiblir la solidarité. Des pourparlers entre les prisonniers et la direction carcérale sont en cours, et la partie égyptienne, qui supervise les pourparlers relatifs à la bande de Ghaza, a appuyé les revendications des prisonniers et inclus leurs revendications dans les pourparlers. Au 7^e jour, la direction carcérale continue à soulever des problèmes concernant un accord en vue à propos des téléphones publics qu'elle installerait dans les prisons. L'état de santé de plusieurs prisonniers grévistes s'est détérioré, et la direction carcérale refuse de les transférer dans les hôpitaux. Au 8^e jour de la grève, pour empêcher l'extension du mouvement, Netanyahu transfère le dossier des négociations avec les prisonniers au service du Shabak (services de renseignements). Le ministre Ardan et la direction carcérale se sont opposés à la décision du Premier ministre sioniste, considérant qu'il baisse les bras devant les prisonniers. Mais pour Netanyahu, vainqueur

des élections législatives sionistes, il s'agit d'éviter l'escalade, après les déclarations des organisations de la résistance, et suite aux rencontres avec la partie égyptienne, qui a endossé le dossier des prisonniers dans les pourparlers au sujet de la bande de Ghaza. Au 14 avril, les grévistes poursuivent leur mouvement, n'étant pas parvenu à un accord avec la direction carcérale. Les unités de répression ont mené une incursion dans la prison de Ramon, section 5. Suite à des altercations, le prisonnier Fahd Sawalhi a été transféré vers les cellules d'isolement alors qu'il se trouvait dans la cellule 72.

Le ministère du Waqf condamne les violations israéliennes à Al Aqsa

Le ministère palestinien du Waqf et des Affaires religieuses, a condamné, dimanche, les violations répétées commises par les forces d'occupation et les colons israéliens contre la Mosquée Al Aqsa, selon des médias locaux. «Les incursions quotidiennes ciblent l'indépendance de la Mosquée Al Aqsa, notamment, en marge des procédures quotidiennes et des violations systématiques, dans le but de la judaïser», a affirmé Hussab Abou Al Rub, sous-secrétaire du ministère des Affaires religieuses dans un communiqué. Abou Al Rub a appelé à une action pour protéger la Mosquée Al Aqsa et les autres Lieux Saints. Quelque 103 colons israéliens et 87 étudiants juifs ont fait incursion, dimanche matin, dans la Mosquée d'Al Aqsa, accompagnés de la police de l'occupation, a-t-il précisé. La Mosquée Al Aqsa, le 3^e site le plus saint de l'Islam, subit des incursions répétées par les colons et les autorités d'occupation israéliennes.

Ahsene Saaid /Ag.

Yémen

L'émissaire onusien à Sanaa, «progrès» dans les discussions de sortie de crise

L'envoyé de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths, poursuivait, lundi, sa visite à Sanaa, où il aura des discussions avec les éléments du mouvement «Ansarullah» des Houthis, après avoir fait état ces derniers jours de «signes de désescalade» et de «progrès» dans le processus de règlement de la crise dans le pays.

Arrivé, dimanche, dans la capitale yéménite, l'émissaire onusien devra, selon des responsables houthis, discuter avec les chefs du mouvement armé en conflit avec le Gouvernement légitime yéménite depuis 2014. La crise aurait fait des dizaines de milliers de morts, la plupart des civils, selon diverses organisations humanitaires. La visite de Martin Griffiths à Sanaa intervient 2 jours après son discours au Conseil de sécurité de l'ONU au cours duquel il a mis l'accent sur «les progrès dans les discussions politiques yéménites» en vue de mettre un terme au conflit. «Ces progrès, a précisé l'émissaire de l'ONU, devraient servir de catalyseur pour faire rapidement progresser le Yémen vers la résolution du conflit par des moyens politiques». Il faisait référence aux accords de Riyad et de Stockholm conclus respectivement le 5 Novembre 2019 et en décembre 2018. L'Accord de Riyad a mis fin à des mois de conflits internes entre le Gouvernement et les séparatistes du sud du pays dans la ville portuaire d'Aden, alors que le cessez-le-feu dans la ville portuaire de d'Al Hodeïda a été largement respecté entre le Gouvernement et les Houthis conformément à l'Accord de Stockholm. Le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane avait déclaré que l'accord signé sous ses yeux allait «ouvrir une nouvelle

période de stabilité au Yémen», et l'émissaire de l'ONU avait lui salué «une étape importante pour nos efforts collectifs en vue d'un règlement pacifique du conflit au Yémen».

Baisse «drastique» du nombre de raids aériens

Appelant les parties concernées à faire davantage de concessions, Griffiths s'est en outre félicité, vendredi dernier, devant le Conseil de sécurité onusien d'une baisse de près de 80% des frappes aériennes au Yémen par rapport aux deux semaines précédentes. «Ces dernières semaines, on a observé des périodes entières de 48 heures sans frappes aériennes pour la première fois depuis le début du conflit», s'est-il réjoui. «Nous voyons dans cette désescalade une diminution du régime de la guerre et peut-être une évolution vers un cessez-le-feu global au Yémen», a estimé Griffiths. Il a par ailleurs indiqué que l'arrêt des attaques de missiles et de drones dans les territoires saoudiens annoncé par les Houthis le 20 septembre avait été maintenu pour un second mois d'affilée. «Les efforts pour une désescalade de la violence se maintiennent», a-t-il encore dit. Depuis 2015, le royaume saoudien mène une coalition militaire au Yémen pour contrer

l'offensive des Houthis, qui contrôlent la capitale Sanaa depuis 5 ans. Sur le terrain, la région du sud-ouest du Yémen qui s'étend du détroit de Bab Al Mandeb jusqu'à Al Hodeïda connaît un calme relatif depuis l'accord de cessez-le-feu conclu fin 2018 en Suède sous l'égide de l'ONU. Et en mai 2019, l'ONU avait fait état du retrait des Houthis du port d'Al Hodeïda.

Situation sanitaire «difficile» à Sanaa

Le conflit au Yémen a, également, provoqué le déplacement d'environ 3,3 millions de personnes tandis que 24,1 millions, soit plus des deux tiers de la population, ont besoin d'assistance, selon l'ONU qui évoque régulièrement la pire crise humanitaire en cours dans le monde et dénonce les «crimes de guerre» commis par toutes les parties. De plus, la pénurie et la cherté de l'eau potable, notamment dans la capitale Sanaa, est l'une des causes des épidémies de choléra régulières qui frappent le Yémen, s'est alarmée, jeudi dernier, la cheffe de mission yéménite de l'ONG Médecins du Monde (MDM), Wafa'a Al Saïdy. De passage en France, elle a assuré, au cours d'un point de presse, que «Sanaa est l'une des villes

les plus menacées au monde d'une coupure d'eau définitive. Le risque est immense, tous les experts s'accordent à le dire». «L'approvisionnement de la ville en eau, déjà critiqué avant le conflit a été rendu encore plus difficile par les combats. D'autant que la population de la capitale a plus que doublé avec l'afflux de personnes déplacées fuyant les zones de guerre», a-t-elle indiqué. «Les ressources en eau diminuent, la demande grimpe», a déclaré la responsable humanitaire. «Donc la majorité des résidents de Sanaa doivent acheter de l'eau à des fournisseurs privés, qui livrent par camion-citernes. Quand il y a aussi des pénuries de carburant, les prix s'envolent». «Nous organisons des campagnes de prévention du choléra, nous disons aux gens qu'il faut se laver les mains», a-t-elle dit. Ils nous répondent : «Nous le savons, mais nous n'avons pas d'eau. Alors nous revenons sans cesse dans vos hôpitaux, atteints du choléra». «La pénurie d'eau potable est encore pire dans les campagnes, où les résidents doivent creuser des puits de plus en plus profonds, pour y trouver une eau sale», a-t-elle encore indiqué. Le pays a aussi été gravement affecté par le choléra qui a tué plus de 2500 personnes depuis avril 2017. Environ 1,2 million de cas suspects ont été rapportés, selon l'OMS.

Liban

Manifestations à Beyrouth après l'arrestation de 5 jeunes

Cinq jeunes libanais dont 3 mineurs, accusés d'avoir déchiré des affiches du parti fondé par le Président Michel Aoun, ont été brièvement arrêtés, samedi soir, provoquant des réactions courroucées dans un pays secoué par un mouvement de contestation populaire. Plus d'un mois après le début de la protestation contre l'ensemble de la classe dirigeante, jugée corrompue et incompétente, de nouvelles manifestations ont eu lieu, dimanche, à Beyrouth, à Sour (sud) et à Tripoli (nord). Les 5 adolescents ont été placés en garde à vue à Hammana, à l'est de Beyrouth, après avoir été accusés d'avoir arraché des affiches du Courant patriotique libre (CPL), a rapporté le Comité des avocats pour la défense des manifestants. Les forces de sécurité les ont relâchés peu après minuit, après avoir pris leur déposition, d'après le communiqué de ce comité. Deux d'entre eux ont 15 ans, un autre de 12 ans, selon l'armée. Ces interpellations ont suscité un tollé sur les réseaux sociaux, où la nouvelle a été suivie de nouveaux appels à descendre dans la rue. «Le régime qui détient des enfants doit tomber», a réagi un internaute. «Quand un enfant de 12 ans secoue le trône de l'État, on sait que cet État est corrompu», a dit un autre. Tard, dimanche soir, des manifestants ont bloqué les grands axes routiers à travers le pays et ont appelé à une journée de grève pour lundi, pour protester contre l'absence de progrès dans la formation d'un nouveau Gouvernement. Plus tôt, dimanche, des centaines de personnes s'étaient réunies à la tombée de la nuit sur la place des Martyrs, un des hauts lieux de la contestation à Beyrouth, brandissant des drapeaux libanais et scandant «Révolution, révolution !» Dans la journée, des centaines de protestataires s'étaient réunis dans plusieurs lieux publics à travers le pays autour de pique-niques et de danses, selon la TV publique.

Tunisie

L'ex-président Moncef Marzouki annonce son retrait de la vie politique

L'ex-président tunisien, Moncef Marzouki, a annoncé, dimanche soir, son retrait de la présidence du parti «Al Harak» et de la vie politique. Un des héros de la «Révolution des Jasmins» a expliqué dans une lettre publiée sur sa page officielle Facebook, avoir pris cette décision suite à l'échec lors des dernières élections. «Toutefois, je resterai engagé envers les causes du peuple», a-t-il souligné. Lors de l'élection présidentielle de 2019, Marzouki a occupé la 11^e place (2,97 des voix) parmi 26 candidats alors que son parti Al Harak n'a eu aucun siège au Parlement. Marzouki a commenté, dans sa lettre, la situation politique actuelle. Il a remis en doute la capacité du pouvoir. «même s'il le veut», à réussir, seul, la lutte contre la corruption», et a appelé les Tunisiens, ou ce qu'il appelle «le peuple des citoyens» à déclarer «la guerre à la corruption et à se mobiliser pour extirper ce cancer qui menace son droit à une vie décente». Moncef Marzouki est le 4^e président de Tunisie, après avoir été un farouche opposant au régime de Zine El Abidine Ben Ali (1987-2011) et un défenseur des Droits de l'Homme.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de BLIDA

Département des Ressources Humaines Et Moyens Généraux

Réf : N°...../D.R.H.M.G/DG/ 2019

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية البليدة

دائرة الموارد البشرية والوسائل العامة
مصلحة الوسائل العامة

N° d'Identification Fiscale : 099109019187019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 87/2019

Conformément aux dispositions des articles 40,73,74 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, en date du 10/11/2019, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres OUVERT N°75/2019 paru dans les quotidiens «EL BILAD» en date du 24/10/2019 et «L'ECHO D'ALGERIE» en date du 27/10/2019, relatif à l'acquisition des documents près-imprime au profit de l'OPGI de Blida, qu'après évaluation des Offres techniques et financières conformément aux critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivant :

Projet	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'offre financière (DA/TTC)	Montant de l'offre financière après correction (DA/TTC)	Délais	Critère de choix
l'acquisition des documents près-imprime au profit de l'OPGI de Blida	MONDIAL PRINTE SERVICE NIF N°197047060015536	32 pts	304 045,00 DA	372 589,00 DA	05 Jours	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire* dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

Elections locales à Hong Kong

Victoire écrasante des pro-démocratie

Les candidats pro-démocratie se dirigeaient vers une victoire écrasante aux élections locales à Hong Kong, estimaient les médias locaux, lundi, au lendemain d'un scrutin largement conçu comme un référendum sur la gestion par le Gouvernement pro-chinois après des mois de contestation violente.

Le dépouillement était en cours, lundi matin, après une participation record, mais des décomptes partiels laissaient penser que les candidats appelant à une ouverture démocratique devaient rafler bien plus de sièges que prévu, sur les 452 en jeu. Selon des résultats non définitifs

compilés, lundi matin, par le journal *South China Morning Post* concernant 235 sièges, les candidats pro-démocratie en remporteraient 196, contre 27 pour des candidats pro-Pékin et 12 pour des candidats indépendants. L'élection des conseillers de district, qui gèrent des questions comme les ordures

ménagères ou les trajets des lignes de bus, suscite d'ordinaire peu d'intérêt, mais a fortement mobilisé les Hongkongais cette fois. «La voix de l'opinion publique résonne clair et fort (...) Nous espérons que le Gouvernement pourra écouter les exigences des manifestants», a affirmé au *South China*

Morning Post l'un des candidats élus pour le Parti démocrate, Roy Kwong, membre du Conseil législatif. La participation de 47% seulement lors des élections de 2015, a bondi cette fois-ci à quelque 71%, selon la commission électorale. Au total, 4,13 millions d'électeurs étaient inscrits.

Manifestations en Colombie

Le Président Duque lance un «dialogue social»

Le Président Duque, cible de manifestations d'une ampleur inédite contre un Gouvernement en Colombie, a ouvert, dimanche, un «dialogue social» afin de tenter d'enrayer ce mouvement initié, jeudi, par une grève nationale et des marches dans tout le pays. «Vers 15h (21h GMT) ce dimanche, le Président Ivan Duque Marquez a initié le dialogue social avec les maires élus» lors du scrutin local d'octobre et qui prendront leurs fonctions en janvier, a annoncé la Présidence dans un communiqué. Il a exposé «les avances et les défis de son Gouvernement» et écouté les positions des maires en matière d'éducation, de santé, de paix ou d'infrastructure, selon le texte. Après cette réunion au palais présidentiel Casa Nariño avec 24 maires élus de chefs-lieu des 32 départements du pays, dont Bogota, Duque devrait s'y entretenir avec les gouverneurs de ces départements, élus, également, le mois dernier. Il a précisé sur Twitter qu'il évaluerait avec les élus «la conjoncture et les nécessités urgentes des municipalités et des villes, ainsi que leurs plans que le Gouvernement soutient pour le bien-être de tous». «Le chef de l'État cherche à établir une étroite relation qui permette au Gouvernement national de travailler en équipe avec les maires et les gouverneurs élus, ainsi que leurs administrations», a ajouté la Présidence. En début de soirée, il devrait poursuivre cette «conversation nationale avec les maires et gouverneurs élus de tout le pays» dans un centre de congrès de la capitale, selon la même source, qui n'a pas indiqué si l'ensemble des élus y assisteraient en personne. Les manifestations ne cessant pas depuis jeudi, le président, très impopulaire après à peine plus de 15 mois au pouvoir, avait annoncé, samedi, le début anticipé de cette «conversation nationale», qu'il avait d'abord proposé d'entamer le 27 Novembre. Ivan Duque, 43 ans, contesté pour ses politiques économiques, sociales et sécuritaires, avait précisé que lundi il rencontrerait la Commission nationale de concertation du travail, qui regroupe les ministres des Finances, du Travail et du Commerce avec des représentants des patrons et des salariés.

Kirghizstan

Des centaines de personnes dans les rues de la capitale contre la corruption

Des centaines de personnes se sont réunies, lundi, dans le centre de Bichkek, la capitale du Kirghizstan, pour manifester contre la corruption, selon des sources médiatiques locales. Organisé près du Parlement et de l'administration présidentielle, le rassemblement a eu lieu en réponse à la publication la semaine dernière d'un rapport dénonçant l'ampleur de la corruption et le détournement de millions de dollars. Il y a eu dans les rues, selon des médias locaux, près de 1000 personnes dont beaucoup étaient des jeunes. Le rapport a été diffusé, jeudi dernier, par l'ONG Projet de reportage contre le crime organisé et la corruption, basée aux États-Unis, l'antenne kirghize de la radio Free Europe/Radio Liberty et le site d'information indépendant kirghiz Kloop.kg. Selon ses auteurs, un homme d'affaires ouïghour, originaire de Chine, Aïrken Saïmati, a révélé à la presse avoir versé d'énormes pots-de-vin à la douane kirghize pour qu'elle ferme les yeux sur son trafic de produits contrefaits. Dans le rapport figure, notamment le nom d'un ancien haut responsable de la douane, Rayimbek Matraïmov, surnommé «Rayim Million» par ses détracteurs en raison de son importante fortune. Visé par une enquête pour enrichissement illégal, il n'a pas été inculpé et rejette toutes les accusations.

Chili

Projet de loi pour permettre aux militaires de protéger les infrastructures essentielles

Le président chilien, Sebastian Piñera, a annoncé, dimanche, son intention de faire voter une loi qui permettra de mobiliser l'armée pour protéger «les infrastructures essentielles» du pays, sans avoir recours à l'état d'urgence. Ce projet de loi habilite les forces armées à «participer à la protection des infrastructures essentielles, y compris les services publics essentiels et l'infrastructure de police, dont le bon fonctionnement est crucial pour la sécurité et la qualité de vie de tous les Chiliens», a déclaré Piñera à la presse, lors d'une visite dans une école de police. La loi permettra d'assigner

ces tâches aux militaires, «sans avoir besoin de décréter l'état d'urgence constitutionnel, ni de restreindre les libertés et les droits des citoyens», a-t-il ajouté. La Constitution chilienne stipule que les forces armées ne se consacrent qu'à la défense nationale, et n'ont pas de compétence en matière d'ordre public et de sécurité intérieure, ce qui incombe à la police. L'armée ne peut actuellement intervenir dans ces domaines qu'en cas de situation d'exception constitutionnelle ou de catastrophe naturelle. Face à une fronde sociale inédite depuis des décennies dans

ce pays d'Amérique latine, Piñera avait décrété le 18 octobre l'état d'urgence, qui a perduré pendant 9 jours, mesure qui donne aux forces armées le contrôle sur la sécurité de la population et la protection de l'espace public. La police a été critiquée pendant la crise, accusée de violations de Droits de l'Homme pendant les manifestations, mais aussi d'avoir démontré son impuissance devant les pillages et incendies de commerces. Plus d'une centaine de commissariats ont été par ailleurs attaqués.

Brésil

Gleisi Hoffmann reconduite à la tête du Parti des travailleurs

Députée brésilienne, Gleisi Hoffmann, fer de lance de la mobilisation pour la libération de Lula, a été réélue, dimanche, à la tête du Parti des travailleurs (PT, gauche), deux semaines après la sortie de prison de l'ex-président. Présidente du PT depuis 2017, Hoffmann, 54 ans, a été reconduite pour un nouveau mandat de 2 ans, avec 71% des voix, au terme d'un congrès débuté, vendredi, pour redéfinir la stratégie du parti pour faire opposition au président brésilien d'extrême droite Jair Bolsonaro. Ce congrès, le 7^e de

l'histoire pour ce parti fondé par Luiz Inacio Lula da Silva en 1980, a, également, permis de débattre du sujet d'éventuelles alliances en vue des élections municipales de 2020. Dès sa sortie de prison, le 8 Novembre, après un an et demi d'incarcération pour corruption, l'ex-président Lula (2003-2010) a promis de «continuer à lutter pour le peuple brésilien» et a tiré à boulets rouges sur le Gouvernement Bolsonaro lors de discours enflammés. Vendredi, à l'ouverture du congrès du PT, Lula a défendu cette posture radicale. «À ceux qui

nous critiquent en disant qu'ils ont peur de la polarisation, nous avons le courage de dire : oui, nous sommes l'opposé de Bolsonaro», a-t-il scandé. Le PT, longtemps considéré comme le principal parti de gauche d'Amérique latine après avoir remporté quatre présidentielles de suite (2002, 2006, 2010, 2014), a été miné ces dernières années par des scandales de corruption et a subi une terrible déconfiture en 2016, avec la destitution de Dilma Rousseff, la dauphine de Lula.

Présidentielle en Uruguay

Résultat reporté, le centre droit en tête

L'autorité électorale uruguayenne a annoncé, dimanche soir, que le résultat du second tour de la présidentielle, entre Luis Lacalle Pou (centre droit), légèrement en tête, et Daniel Martinez (gauche), était trop serré et qu'elle attendrait un nouveau décompte pour se prononcer «d'ici à vendredi». «Le tribunal ne va pas annoncer de vainqueur ce soir», a déclaré le président de l'institution, José Arocena. Avec près de 99,5% des bulletins dépouillés, la différence de quelque 30 000 voix entre les

deux candidats était inférieure au nombre de bulletins litigieux. L'autorité électorale va donc procéder à un décompte complet des votes dans les prochains jours. Une heure après la fermeture des bureaux de vote, à 22h30 GMT, le candidat de centre droit de 46 ans, héritier d'une dynastie politique uruguayenne, était donné en tête devant l'ancien maire de Montevideo de 62 ans et représentant du parti au pouvoir, le Frente Amplio (Front élargi), selon des sondages réalisés à la sortie des

urnes. Mais au fil des heures et du dépouillement officiel, le résultat s'est resserré. En Uruguay, réputé pour être un des plus sûrs d'Amérique latine, la criminalité arrive en tête des préoccupations des électeurs. L'Uruguay a connu une hausse de 45% des homicides entre 2017 et 2018. Côté économique, le taux de chômage se rapproche des 9,5% et le coût de la vie ainsi que la pression fiscale reviennent souvent parmi les récriminations des chefs d'entreprises et commerçants.

Présidence

Le rapport annuel relatif à la situation des Droits de l'Homme en Algérie de l'année 2018 remis au chef de l'État

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a reçu, lundi, à Alger, le président du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, qui lui a remis le rapport annuel relatif à la situation des Droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2018.

Dans une déclaration à la presse, Lazhari, a indiqué avoir été reçu par le chef de l'État en application de l'article 199 de la Constitution qui dispose que le Conseil élabore et adresse un rapport annuel sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie. Le rapport annuel relatif à la situation des Droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2018 rappelle le travail des 6 commissions permanentes du CNDH et les grandes préoccupations soulevées au cours de la période de référence de même qu'il comprend près de 200 recommandations ayant fait l'objet de correspondances adressées aux pouvoirs publics pour leur prise en charge en vue de s'adapter aux engagements internationaux pris par l'Algérie en matière de protection des Droits de l'Homme, a-t-il précisé. À cette occasion, le président du CNDH a mis en avant l'importance accordée par l'État algérien «au plus haut niveau» à la question de la protection des Droits de l'Homme, en voulant pour preuve «la présentation de ce rapport dans cette conjoncture en particulier, avec toute sa complexité, et l'acharnement émanant de certaines parties qui ont saisi que nous avançons sur la bonne voie, celle où les avis divergents peuvent s'exprimer dans un cadre pacifique et civilisé, mais aussi celle menant à une élection dont les conditions de régularité et de transparence sont réunies. «Le président du Conseil national des Droits de l'Homme affirme (CNDH), s'étonné de la «tentative» du Parlement de l'UE

Le président du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari s'est «étonné», lundi, à Alger, de la programmation par le Parlement européen d'un débat sur les Droits de l'Homme en Algérie, la qualifiant de «tentative de parasitage» dans cette conjoncture cruciale pour le pays. Dans une déclaration à la presse après avoir remis au chef de l'État, Abdelkader Bensalah, le rapport annuel relatif à la situation des Droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2018, Lazhari s'est «étonné» de la programmation par le Parlement européen d'une séance «d'urgence» pour débattre de la situation en Algérie, surtout, a-t-il dit, «dans cette conjoncture cruciale à quelques encablures de l'élection présidentielle». Pour le président du CNDH, cette démarche est d'autant plus étonnante qu'elle intervient «au moment où nous nous attendions à ce que le Prix Nobel de la paix soit décerné au peuple algérien et alors même que des violations des Droits de l'Homme sont commises dans d'autres pays sans que personne n'y prête attention». «J'ai des doutes sur cette opération instiguée par des personnes suspectes et des éléments organisés dans le but de parasiter l'Algérie». À cet égard, Lazhari a tenu à rappeler qu'il n'existe pas en Algérie de crimes d'opinion», indiquant que de nombreuses personnes arrêtées lors des marches pacifiques avaient été relâchées après leur comparution. «Pour arrêter une personne, la Police judiciaire est tenue d'avoir des éléments de preuves

solides attestant de la commission d'un crime tel prévu dans le Code pénale», a affirmé le président du CNDH, assurant que «tout manquement en la matière sera dénoncé». Lazhari a évoqué, par ailleurs, le phénomène des manifestations nocturnes survenues tout récemment, qu'il a qualifié «d'étrange», estimant qu'elles (les manifestations) exercent une forte pression sur les éléments de sécurité, obligés de veiller au maintien de l'Ordre public». «Nous sommes certes pour le droit de manifester, mais dans le cadre des dispositions de la loi», a-t-il souligné. Le président du CNDH a rappelé, à cette occasion, le rôle qu'incombe à son organe en matière de protection des Droits de l'Homme et d'enquêtes sur les dépassements qui pourraient surgir et de suivi des auteurs. Preuve à l'appui, il a cité sa correspondance à l'adresse du ministre de la Justice au lendemain de l'intervention, début Novembre, de l'unité de maintien de l'ordre public relevant de la Gendarmerie nationale à la cour de justice d'Oran, lorsqu'un nombre de magistrats avaient tenté d'empêcher l'ouverture de la session pénale. «Le ministre avait ordonné de diligenter une enquête sur cet incident», a-t-il rappelé. Pour conclure, Lazhari a réitéré son rejet de toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie, sous prétexte de la protection des Droits de l'Homme, mettant l'accent sur la relation «étroite» qui lie le peuple algérien à cette question d'ailleurs consacrée par la Déclaration de Novembre 1954.

Les Droits de l'Homme en Algérie Tentatives de pression sur l'Algérie pour des agendas étrangers occultes

Le président du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a évoqué, dimanche, à Alger, «des tentatives de pression sur l'Algérie pour des agendas étrangers occultes». En réponse à la question d'un journaliste sur la programmation au Parlement européen d'un débat général sur la situation en Algérie, Lazhari a déclaré : «Nous pensons qu'il existe certainement des agendas étrangers occultes pour faire ces pressions et à des fins inavouées, mais je tiens à dire à ceux qui parlent de violations des Droits de l'Homme en Algérie que nous sommes là pour leur répondre» Il s'est dit à ce propos «étonné que le Parlement européen s'intéresse à l'Algérie alors que le monde entier est, depuis 10 mois, témoin que le peuple algérien exerce librement son droit à manifester pacifiquement et brandit même des banderoles qui vont parfois au-delà des limites habituelles dans la liberté d'expression». «Les droits existent et sont consacrés et celui qui prétend le contraire n'a qu'à nous contacter ou aller à la justice», a-t-il ajouté en marge d'un workshop sur «la formation des formateurs dans les pratiques adaptées au genre social dans les procédures de la Police judiciaire» au profit des corps de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales ainsi que des Services de la sécurité militaire. Soulignant que «l'Algérie est un

exemple en matière de respect des Droits de l'Homme par rapport aux autres pays arabes», le président du CNDH a admis, néanmoins «des cas de dépassements auxquel le Conseil fait face». Par ailleurs, le président du CNDH a affirmé que son Instance n'a été, à ce jour, destinataire d'aucune plainte pour dépassements dans la campagne électorale qui se déroule «dans de bonnes conditions». Appelant, à ce propos, «au respect des opinions de tous les citoyens», il a estimé «impératif que tout un chacun exprime son opinion de façon pacifique et civilisée afin d'éviter la violence et les dérapages». Concernant l'arrestation de citoyens qui s'opposent à l'organisation de l'élection présidentielle et qui ont tenté de perturber les meetings, Lazhari a expliqué que le Code pénal dispose que «nul ne peut être arrêté sans chef d'inculpation et tout citoyen a le droit de sa défense». Il a appelé, dans ce contexte, à l'édification d'un État de droit, au respect de la justice et à son indépendance afin de pouvoir examiner tous les dossiers. Le président du CNDH a indiqué que l'Algérie «a franchi des pas positifs dans le domaine des Droits de l'Homme», estimant nécessaire «d'être à l'écoute des critiques pour améliorer davantage la situation des Droits de l'Homme dans notre pays».

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE GOURAYA
COMMUNE DE GOURAYA

NIF : 096542149587403

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gouraya, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 05/2019 concernant le projet :

Aménagement et revêtement route M'HABA - RABET (1^{er} tranche).

Qu'à l'issue de l'analyse et les évaluations techniques et financières des offres le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Désignation de l'entreprise	Note de l'offre technique	Montant de l'offre (DA)	Délais	Numéro d'identification	Critères de choix
E.T.B.P.H- OULD AMAR AMINE GOURAYA	52/100	18.943.610, 00	60 jours	197642140035433	- Offre qualifiée techniquement - Dossier complet

Les soumissionnaires contestant ce choix pourront introduire leurs recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP, et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel précité.

N.B : Conformément à l'article 82 du décret précité, les soumissionnaires sont invitées à se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 26/11/2019

Anep : 1916 025 472

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF : 099802019121821

AVIS DE PRÉSELECTION

Conformément aux dispositions des articles 48, 70 et 71 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics et aux articles 20, 21, 22, 23 et 24 du cahier des charges type approuvé le 11/04/2019 sous le numéro 31/2019 par le comité des marchés de la wilaya, Le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours national restreint de maîtrise d'œuvre N°03/2019 paru dans le quotidien « L'ECHO D'ALGERIE » en date du 13/04/2019, relatif à l'étude et suivi de la réalisation d'un collège B6/200 lits à Sidi Boudjmil à Beni Haoua - Wilaya de Chlef (TRANCHE FERME : MISSION ETUDE - TRANCHE CONDITIONNELLE : MISSION SUIVI), qu'à l'issue de la séance d'évaluation des dossiers de candidature effectuée le 18/11/2019, que les soumissionnaires suivant ont été qualifiés:

N°Plis	BUREAUX D'ETUDES	Note	N°Plis	BUREAUX D'ETUDES	Note
1	GROUPEMENT CETAU et F,N CONCEPT	47	20	LANGUEUR Mustapha	42
2	GROUPEMENT ALEM SID AHMED ET MAMOUNI Sofiane	39	21	BET ARCHIMED CHAKRAR Menouar	47
5	MEKAOUSSI Abdennour Ibrahim	39	23	AMRANI Djelloul	42
8	KADI HALIMA Saadia	42	27	ARTEC LOUHIBI Med Reda	42
10	HANTOUR Mohammed Eddine	27	28	GHERBI Med	41
11	GROUPEMENT IBRAHIM Bachir + MERIEM Amine	47	29	TAHRI Said	42
12	BOUFLIH Abdali	47	30	AHRAM HOUARI Said	42
13	DENOUNI Toufik	27	31	MORDJANE Malek	27
15	GROUPMENT MUSTPHA CHEBRA Sofiane (BBAC) + HAMAID Mourad (BETAPE)	36	34	AGENCE NATIONALE DE L'URBANISME CENTRE D'ETUDE ET REALISATION URBOR D.G: HENNI MED	37
18	OSCAR TABOUCHE Moussa	47	35	GROUPEMENT: BEN HARKAT Belhadj et SAHNINE Abdellah	27
19	ELHOUARI Abdeldjalil	39	37	BET AETECH DJIDEL Mouloud	37

A cet effet, les soumissionnaires cités ci-dessus sont invités à déposer les offres techniques prestation et financières au Siège de la direction des équipements publics sis à Rue des Martyrs siège des 03 Directions - Chlef.

❖ La durée de préparation des offres technique de prestation et financière est fixée à (30) jours à compter de la première publication de l'avis de présélection des candidats à la presse national inséré dans les organes d'informations qui ont assuré la publication de l'avis de concours ou au BOMOP

La date de dépôt des offres technique de prestation et financière est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 10H00 Heures et la date d'ouverture des plis

L'Echo d'Algérie : 26/11/2019

Anep : 1916 025 568

Sudoku

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

D	H	M	F	B
---	---	---	---	---

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	9	10	7	7	1
5	1	6	5	3	5	2	1	7	3	1	12	7
2	13	10	9	1	7	10	2	3	6	5	11	11
1	8	2	7	10	14	1	1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6	8	10	3	8	3	12	2	2
3	13	15	7	3	5	4	8	3	13	6		
5	2	7	10	3	5	10	5	2	3	13	13	
1	11	10	3	8	8	1	6	9	3	6		
7	3	8	1	1	16	10	3	7	1	10	4	
17	16	11	13	1	12	7	1	11	13	3		
1	10	9	2	10	5	2	9	10	8	1	1	
16	6	5	6	3	2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1	13	3	1	12	2	10	
2	1	1	2	9	18	1	2	2	1	8		

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8	2	1	16	11	8	14	3	17	17	
3	9	3	13	1	8							

Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE

HACHIS
JOUUESE
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

E R E G A T E P
R J O U E U S E
E S I H C A H R
G D E L U D E E
R O I M E S P I
E S E V S L L C
V S B A A A R
I A O C C G Q E
D R I U E C U M
C D D A R D E E
E D U A H C E S

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE

EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUEE

E G R O G E D B
E T T O R A C E
D E C H U E N R
P S L O E I A E
E E U U D N G T
N U M R O A E P
D E A B Y F R M
R J L E R P E O
E I E L S U A D
E F F R O I M P
E E S O P P O E

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT	FRUITS DU POTAGER	ESTROPIÉ	BRONZÉ, HALE	FATI-GANTES, ÉRENTANTES	PÉRIODE LONGUE	FAIT UNE ISOLATION
ABANDONNER (... A)	ZÉRO I	PLUS VÊTU	BIZARRES	LE PMU	HABILITÉ	
				ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
AGITÉES						
CONFONDIR, MÉLANGEA		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
				COMMUN		
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE			MALADIE DE PEAU JUVÉNILE	
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME ROULA, TROMPA		ÉTUIS RIGIDES			CHOISI À NOUVEAU
		IMBU DE SOI-MÊME			CLEF POUR ALI BABA	TERMINAISON DE PREMIER GROUPE
SPORT DE VAGUES			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN MARITIME		AUTRE NOM POUR RÂ AMEUBLIS LE SOL
UN AVARE FAMILIER		PISTES DE TORÉADORS				
		CHANCE AVANTAGE				
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE GLACER	
			CRIE À LA NAISSANCE			ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
			CARNATION DU VISAGE			
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE INSTRUITE		M		ÉPOQUE DE LA REPRODUCTION
			IL SOIGNE DES BÊTES			
			GRIMACE			
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE				OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU
	PERDIT					
		ALCOOL		BAISER		
		FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBUTEUR DE LETTRES					SANS RIEN SUR ELLE
						ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE		CRÊPE EN ORIENT
						MOT DE CONDITION
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPARATION	
				OBSERVANT		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
SACRUMÉAUS ENASOJUSIE NEUSALARP RIPINGLETPI NONORMEBRASER CASTEBEAUFORT RESSAUTTANT NIDARISCINO OUILELURER HERECUIVREU CLAIEARYTHMIE RACLETTESSTG OSINUEXSUST TRAMERPENTRE	TRUPELLES REPUEBUE OCUSRONS ONDAITRA ENICACASVA ENICAVRELES HITRENE MANEGEP LOTRESEMIR TUNTELAINSE TAVERTAPTES PISSESTAPPES FANRUSTELPALEA CROUSTILLANT REUSSIES BAAMC	237 896 145 732 514 273 968 465 921 873 723 468 519 189 357 426 952 734 681 378 619 254 641 582 397



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Aït Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



21h05 : S.W.A.T. Armés jusqu'aux dents

Les SWAT traque un gang jamaïcain qui a volé des armes d'assaut destinées à être détruites. Pendant ce temps, le projet de Luca semble bien parti...



21h05 : La gourmandise de Noël

À l'époque de Noël, une jeune femme voit sa vie bouleversée quand le pantin en bois revêtu du costume de Casse-Noisette qu'elle a acheté au marché prend vie...



20h55 : Shades of Blue

La responsabilité de Loman dans la mort d'un suspect désarmé met toute l'équipe aux abois. Wozniak découvre que Donnie lui a caché des informations...



23h30 : Croisade américaine en Afrique

Une enquête rigoureuse sur les objectifs cachés de la campagne médiatique et militaire américaine lancée en 2011 contre le chef de guerre ougandais Joseph Kony...



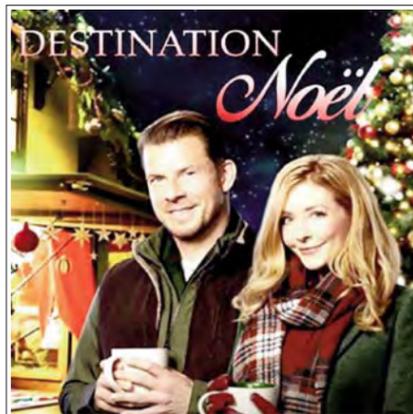
21h08 : Ma vie avec John F. Donovan

Des années après la mort de son idole, un jeune acteur raconte son amitié épistolaire avec celle-ci, une vedette de la télévision, malmenée par la vie...



22h40 : Destination Noël

Une femme dynamique se rend dans une petite ville pour y créer une station de ski. Là, elle rencontre un shérif qui se montre un homme très agréable...



21h05 : Etat de choc

Plus de 40% de la population aux Etats-Unis est aujourd'hui obèse. Le pays n'a jamais compté autant de personnes en surpoids et l'alimentation déséquilibrée et le manque d'activité...



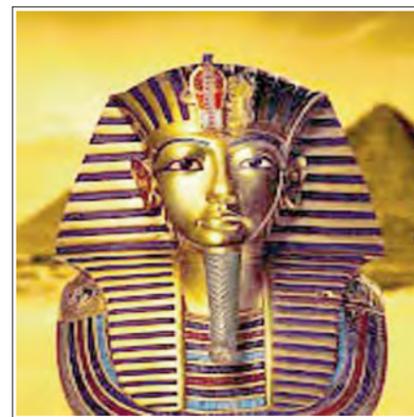
22h45 : S.O.S. Fantômes 2

Les fameux chasseurs d'ectoplasmes new-yorkais reprennent du service pour faire face à une nouvelle invasion de fantômes visqueux et farceurs...



21h50 : Les trésors perdus d'Égypte

À l'ombre des pyramides, les archéologues ont découvert un tombeau de 4500 personnes, et explorent la première tombe construite dans la vallée...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Championnat national de natation interclubs Des clubs en progression

Le podium inédit du dernier Championnat national interclubs de natation, disputé le week-end dernier au complexe «El Baz» de Sétif, s'explique par «le sérieux et par la qualité exceptionnelle du travail accompli par les lauréats», a considéré le président de la Fédération algérienne de la discipline, Mohamed Hakim Boughadou.

La compétition, souvent dominée par l'USM Alger, a enregistré cette année le sacre du Groupement sportif des pétroliers avec 36 588 points, suivi de l'ASPTT d'Alger avec 32 557 points, au moment où le Bahia Nautique club d'Oran a complété le podium avec 32 439 unités. Les Rouge et Noir, anciens «maîtres incontestés» de l'épreuve n'ont été que 5^e cette année, derrière le club ornaï de Ayoun Turk (RTAET), qui avait échoué au pied du podium. «Le GSP mérite amplement ce sacre, car ses athlètes ont eu le meilleur rendement pendant ce championnat national interclubs, même si l'ASPTT n'a pas démerité, lui qui était conduit par son international Abdallah Ardjoun», a indiqué Boughadou, en ajoutant que le fait que les clubs ornaï Bahia Nautique et RTAET aient terminé respectivement 4^e et 5^e «montre toute la qualité du travail» qu'ils ont accompli et «le bon niveau de compétition qu'ils ont atteint» grâce à lui. Selon le président de la Fédération algérienne de natation «le mérite des deux clubs ornaï est d'autant plus grand qu'ils manquent cruellement de moyens, car ne disposant que d'une seule piscine, qu'il se partagent. La satisfaction de Boughadou a contrasté avec sa surprise de voir l'ancien ténor, USM Alger, régresser autant, surtout depuis que ses effectifs ont enregistré des départs massifs, et pas des moindres. Pour encourager les clubs à rester sur cette dynamique de progression, Boughadou a indiqué que les trois premiers ont eu droit à des récompenses «person-

nelles et directes». En effet, constatant que l'ancien mode de récompense, qui consistait à offrir un chèque aux clubs n'arrangeait pas forcément les athlètes, car le plus souvent, c'était les clubs qui bénéficiaient de l'argent, la Fédération a décidé cette fois-ci de récompenser directement le lauréat, en lui offrant un stage d'une semaine, avec tous frais payés à Alger. «Quant au deuxième, il verra tous ses frais de déplacement pour les quatre compétitions nationales couvertes par la fédération, alors que le troisième bénéficie d'un équipement sportif et du matériel pédagogique» a encore détaillé Boughadou. Des récompenses ayant pu être assurées grâce à l'apport des sponsors de la Fédération, qui espèrent contribuer au développement de la discipline. Pour rappel, les 16 premiers clubs au classement final de ce Championnat national interclubs (ndlr, sur un total de 30) se qualifient pour la phase finale de la coupe d'Algérie 2019. Boughadou, également président de l'Union maghrébine de natation, a annoncé aussi qu'une importante réunion se tiendra jeudi prochain, au siège de la Fédération algérienne de la discipline, en présence des directeurs techniques nationaux des associations membres, pour débattre des Championnats maghrébins de jeunes, prévus en mars 2020 à Alger. Outre cette compétition, l'Algérie abritera également les prochains Championnats arabes «seniors», prévus au mois de septembre de la même année.



Athlétisme - Cross-country

Le Challenge de Constantine avancé au 25 janvier

Le challenge de cross-country Amar-Benhabilès initialement prévu le 8 février 2020 à Constantine a été finalement avancé au 25 janvier, à la demande de la Ligue organisatrice, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «La date du 25 janvier 2020 coïncide avec celui de Tizi-Ouzou, faisant que le Challenge de Constantine sera jumelé avec ce dernier», a précisé la FAA dans un communiqué. Pour sa part, le cross La Révolution, qui devait se dérouler le 30 novembre 2019 à Djelfa, a été finalement annulé, «faute de moyens», selon la FAA. La saison débutera donc par le cross des Zibans, prévu le 7 décembre à Biskra et qui sera suivi du cross de La Soummam, le 29 du même mois à Béjaïa. «Le National, quant à lui est prévu le 15 février 2020», a annoncé la FAA, en confiant que ce sera probablement dans la wilaya de Chlef.

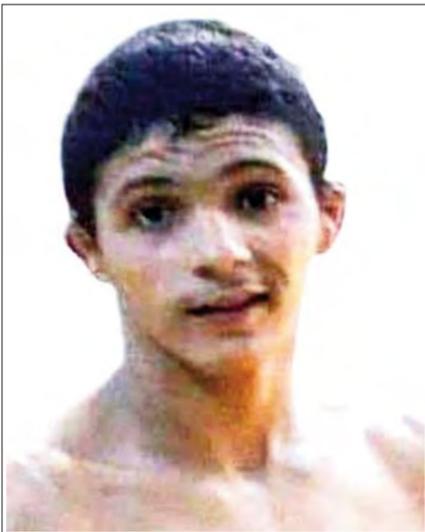
Tennis - Tournoi ITF Juniors Meknès-Ismaïlia

L'Algérienne Mebarki débutera contre la Marocaine Sefiani

La tenniswoman algérienne Bochra Rehab Mebarki sera opposée à la Marocaine Maria Sefiani au 1^{er} tour du Tournoi international juniors Meknès-Ismaïlia qui se déroule du 25 au 30 novembre au Maroc, suivant le programme de compétition, dévoilé par les organisateurs. Tête de série N 5, Mebarki a directement intégré le tableau final de ce tournoi de Grade 5, alors que Sefiani est passée par le tour qualificatif, tout comme sa compatriote Aya Ellouzi, la Française Anaïs Yakan et l'Américaine Nicole Wuelfing, également qualifiées pour le tableau final, devant débiter ce lundi. La compétition, qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis Club de Meknès a drainé la participation de joueuses venues des quatre coins du monde, notamment, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

Blida

La Radieuse soutient et rend hommage à la famille du défunt Bouzar Abdelbasset



Toujours fidèle à ses traditions de solidarité et de soutien, l'association Radieuse présidée par Kada Chafi, s'est déplacée à Blida pour présenter ses condoléances à la famille de l'athlète Bouzar (membre de l'équipe nationale de lutte), rendre hommage au défunt et remettre une OMRA. Signalons que le cher et regretté Abdessamet Bouzar, vient de perdre la vie à la suite d'une maladie chro-

nique. Le président de la Radieuse, Chafi Kada, accompagné des figures sportives, Belloumi, Megharia et Hansal et des anciens joueurs de l'USM Blida, Khezrouni Mohamed et Zouani Bilal, ont remis à la famille Bouzar, le trophée du mérite et la médaille de reconnaissance en hommage à son fils. Cette dernière a vivement remercié ce geste de soutien et le déplacement de la Radieuse et a mis en exergue le soutien et la prise en charge du malade par les autorités algériennes, à leur tête le Premier ministre, sans oublier les multiples visites au malade, par le ministre de la Jeunesse et de Sports et celui de la Santé ainsi que le wali de Blida. Les parents Bouzar ont aussi remercié le soutien moral des Algériens et en particulier les habitants de Blida. Pour sa part, le président de la Radieuse a lancé un message aux clubs sportifs auxquels il demande «d'être vigilants en ce qui concerne le suivi médical de leurs athlètes afin d'éviter des tragédies comme celle que vit la famille Bouzar. «Il est de notre devoir d'être présent dans ces moments pénibles que traverse cette famille», a rappelé Kada Chafi. Signalons que l'Etat algérien a remis, avant-hier, les clefs d'un appartement décent et un emploi à cette famille modeste qui vivait dans des conditions pénibles».

Ali Nezlouï

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BLIDA
DAIRA D'OULED YAICH
COMMUNE DE BENI MERED

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° 04/2019

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Beni Mered lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

« Etude, suivi et Réalisation d'une antenne communale hai Diar El bahri »

Le présent avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacité minimale est destiné aux candidats soumissionnaires ayant un Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 02 et plus dans le domaine BATIMENT comme activité principale. Contre paiement d'une somme de mille (10000,00) DA (Dinars Algériens) non remboursable.

Eligibilité de participation:

1- Les Capacités Professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 2 et plus dans le domaine Batiments.

2- Les Capacités financières : les bilans (2016/2017/2018) avec une moyenne de chiffre d'affaire égale ou supérieur à 06 million dinars. (visés par les services concernés).

3- Les Capacités technique : un ingénieur en GC ou Architecte ou Technicien supérieure au GC ayant réalisé au moins un projet similaire de la même nature (ou plus des attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public) + délai d'exécution inférieur ou égale 06mois.

conformément aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents qui doivent être en cours de validité comme indiqué dans le cahier des charges, ces offres doivent être présentées dans trois enveloppes séparées (enveloppe contenant « dossier de candidature »- enveloppe contenant « Offre Technique »- enveloppe contenant « Offre Financière »

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'article 14 des instructions des soumissionnaires du cahier des charges.

Le dossier de candidature ou offre technique ou offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porte la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BENI MERED
A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
« Etude, suivi et Réalisation d'une antenne communale hai Diar El bahri »

La date de dépôts des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre national dans les journaux nationaux et dans le « BOMOP » à 13:00h.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de weekend celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les entreprises soumissionnaire sont invitées à la réunion de la séance d'ouverture des plis programmée le jour de dépôt des offres à 13.15 h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) mois des offres qui est spécifié ci-dessus.

EN

Les Verts sont à l'honneur

Jamais le football algérien n'a été à l'honneur comme en cette fin d'année. De nombreux joueurs de l'équipe nationale sont nominés pour des prix à l'échelle africaine.

Il s'agit de Riyad Mahrez (Manchester City - Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al Sadd - Qatar), Ismaël Bennacer (Milan AC - Italie), et Youcef Belaïli (Ahly Djeddah - Arabie Saoudite). Il figure dans la short-list de 30 joueurs. Il est fort probable que l'un d'eux figure au moins sur le podium. L'on pense notamment à Mahrez. Belaïli, pour sa part, figure dans la liste des nominés dans la catégorie du joueur africain interclubs. Juste récompense pour une équipe qui a défrayé la chronique cette année. Les Verts en effet ont battu tous les records cette saison. Le plus marquant est la série d'invincibilité, toujours en cours, avec 17 matches sans défaite. Il faut noter aussi que les Algériens ont inscrit 30 buts en 16 rencontres. Un bilan plus que positif qui a permis à la sélection de prendre une autre dimension. Il est connu qu'une équipe en plus de son potentiel, elle marche surtout à la confiance. C'est le cas des Verts qui depuis quelque temps ont pris de l'assurance en leurs moyens grâce à un coach rassembleur qui a su créer un groupe homogène et soli-

daire. Le point de départ est une réunion qui s'est tenue au lendemain de sa nomination à la tête de l'équipe nationale, comme il l'a déclaré dernièrement sur les ondes de la Chaîne III. «J'ai commencé avec le groupe le 8 septembre. Je connaissais les mentalités des joueurs locaux et ceux qui sont nés en France. Je sais le langage qu'il faut utiliser, et je ne parle pas de la langue française. Je sais les codes qu'il faut utiliser», a-t-il confié. Fort de son expérience en tant que joueur de l'EN, il a touché un point sensible qui empêchait par le passé les Verts de s'envoler. La lutte des clans a été un frein pour leur épanouissement. Djamel Belmadi est le premier coach à avoir pu créer une ambiance saine au sein du groupe. Il a réussi là où tous ses prédécesseurs ont échoué. En réglant le problème du vestiaire, il s'est facilité le boulot. D'autant qu'il pouvait compter sur des joueurs très talentueux dans tous les compartiments du jeu. À partir de là, rien ne pouvait stopper l'ascension de Mahrez et de ses camarades. De plus, tout le monde a adhéré à sa politique en tirant dans le



même sens. Rien que pour ça, Belmadi mérite tous les honneurs. Il peut lui aussi prétendre à un prix récompensant son œuvre en tant que meilleur coach africain. A présent, il s'agit de confirmer ce renouveau pour que ça ne soit pas une simple parenthèse enchantée. C'est la mission qui l'attend avec son groupe pour l'année pro-

chaine. Une tâche délicate, car le plus dur est de se maintenir au sommet. Cela dit, son objectif et celui de la sélection est de viser plus haut. La qualification au Mondial est en ligne de mire. Un challenge passionnant qui reste néanmoins à la portée d'Atal et ses coéquipiers.

Ali Neziouli

Tournoi de l'UNAF des U20 L'Algérie domine le Burkina Faso (2-1)

La sélection algérienne junior a battu son homologue du Burkina Faso (2-1), ce lundi, au stade du Kram, dans le cadre de la 2^e journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (U20). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Khalil Bara (7') et Marouène Rezougui (68' sp) pour l'Algérie. Ibrahim Diakite (43' sp) a marqué l'unique but du Burkina Faso. C'est la 2^e victoire de onze algériens après celle remportée aux dépens de la Tunisie (2-0), samedi. L'autre match de la 2^e journée oppose en ce moment (13h30) le Maroc et l'Egypte. La sélection algérienne sera exemptée de la 3^e journée prévue mercredi prochain, avant de reprendre la compétition le vendredi 29 novembre contre l'Egypte à 11h. Les coéquipiers de Bara boucleront le tournoi le dimanche 1^{er} décembre contre le Maroc (11h). Le championnat qui regroupe les sélections de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, d'Egypte et du Burkina Faso, se déroule sous forme de mini-championnat de 5 journées, à l'issue desquelles le 1^{er} sera sacré champion.



Ligue 2 française - US Orléans Philippe Boutron : «Avec Anthar Yahia, on était arrivé à un point de non-retour»

Le président de l'US Orléans (Ligue 2 française de football) Philippe Boutron, a expliqué la décision de la direction de mettre fin aux fonctions du manager général algérien Anthar Yahia, estimant que la séparation devenait inévitable. «On était arrivé à un point de non-retour. On ne pouvait plus continuer dans ces conditions. De là à dire qu'il y a des influences directes sur les résultats, ce serait un peu simple. Mais, on a besoin de sérénité, de calme, d'unité. Il y avait trop de facteurs négatifs dans la perception. Tout s'est focalisé sur lui, je pense que c'est démesuré car il a accompli un gros travail sur la formation et les jeunes», a-t-il indiqué, cité par les médias locaux. Le départ d'Anthar Yahia (37 ans) a été acté mercredi dernier, par le conseil d'administration de la lanterne rouge du championnat de Ligue 2. «C'est un échec humain, mais je lui souhaite de rebondir, car je l'apprécie beaucoup humainement.

C'est la décision du conseil d'administration, et la mienne également. Je l'ai soutenu très longtemps, car il ne méritait pas un tel acharnement. Anthar ne sera pas remplacé. Je prendrai la gestion des éventuels transferts, car on va se mettre à la recherche d'attaquants au mercato», a-t-il ajouté. L'ancien capitaine de la sélection algérienne avait été nommé en décembre 2016 manager général en charge du domaine sportif à l'US Orléans, où évoluaient les deux anciens internationaux Karim Ziani et Essaïd Belkalem. Anthar Yahia (37) avait rejoint Orléans en tant que joueur en janvier 2016 en provenance d'Angers (Ligue 1 - France). Il avait contribué à l'accession de son équipe en Ligue deux. A l'issue de la saison 2015-2016, le héros d'Oumdurman avait décidé de mettre fin à sa carrière, qui l'a vu évoluer, notamment, en France et en Allemagne.

Oran

Le stade Ahmed-Zabana sera doté d'une pelouse naturelle avant le CHAN-2022

Le stade Ahmed-Zabana d'Oran retrouvera son tapis végétal avant l'année 2022, date de la tenue en Algérie de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Le stade en question a été choisi parmi quatre autres enceintes footballistiques pour accueillir le rendez-vous continental que le pays abritera pour la première fois de son histoire, précise-t-on de même source. Outre, l'ensemencement du gazon naturel, le stade Ahmed-Zabana connaîtra également une vaste opération de réhabilitation comprenant, entre autres, la mise en place des équipements de contrôle d'accès et de billetterie électronique, annonce-t-on. Le terrain de ce stade était doté par le passé d'une pelouse en gazon naturel, avant qu'elle ne soit transformée en synthétique après la dégradation de l'herbe. Cette même pelouse synthétique a été refaite il y a quelques années, rappelle-t-on. Lors de sa visite sur les lieux, il y a quelques semaines, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, avait annoncé que les stades dont

la capacité d'accueil dépasse les 20 000 places, à l'image du stade Ahmed-Zabana, seront couverts de pelouses en herbe. Cette mesure devrait concerner dans un avenir proche, outre, le stade d'Oran qui peut accueillir jusqu'à 30 000 spectateurs, d'autres infrastructures dotées actuellement de pelouses en synthétique et dont le nombre avoisine les 20 stades à travers le pays, avait-il indiqué. D'autres stades, dont les terrains sont couverts actuellement de pelouses en herbe, mais dont l'état laisse à désirer, seront également refaits en optant cette fois-ci pour des pelouses hybrides dans les prochains mois, à l'instar des stades de Blida, d'Annaba et de Constantine, retenus à leur tour pour abriter les rencontres du CHAN-2022. Beaucoup de stades en Algérie ont perdu leurs pelouses en herbe et étaient remplacées par des pelouses synthétiques au grand dam des techniciens. Ces derniers estiment que le gazon naturel est le mieux indiqué pour développement du sport roi dans le pays.

AS Monaco

L'entraîneur Jardim mécontent de Slimani après son expulsion

L'entraîneur portugais de l'AS Monaco, Leonardo Jardim, n'a pas apprécié le comportement de l'international algérien Islam Slimani, expulsé dimanche lors de la défaite en déplacement de son équipe face aux Girondins de Bordeaux (1-2), pour le compte de la 14^e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

« J'ai reproché à Slimani son manque de concentration, mais aussi le fait qu'il parle à l'arbitre et aux supporters. Il a inscrit un but mais sincèrement, j'attends plus de lui, c'est important aussi le comportement et ce n'était pas un grand jour pour lui », a déploré l'entraîneur portugais Leonardo Jardim. L'attaquant international algérien avait donné l'avantage à son équipe dès la 15^e, signant son 6^e but de la saison, mais les locaux

égalisent quatorze minutes plus tard par Pablo Castro, avant de marquer le but de la victoire en seconde période par Nicolas De Preville sur penalty (69'), provoqué par Slimani, qui a été expulsé suite à cette faute, pour un second carton jaune (67'). Cette expulsion va priver l'Algérien au moins du choc face au PSG, dimanche, voire davantage en attendant la décision de la commission de discipline de la LFP. Après cette défaite à Bordeaux, Monaco stagne à la 14^e place avec 18 points, alors que

Bordeaux fait une belle opération en montant sur le podium (3^e, 22 points). Arrivé l'été dernier à Monaco pour un prêt d'une saison avec option d'achat en provenance de Leicester City (Angleterre), Slimani (31 ans) n'a pas tardé à démontrer ses qualités, devenant l'un des joueurs les plus en vue de la Ligue 1 française. Il avait évolué les deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et Newcastle (Angleterre), également sous forme de prêt, mais n'avait pu s'exprimer pleinement.



FAF Ameur Chafik et Mohamed Saâd en formation à Kigali, du 25 Novembre au 1^{er} décembre

Le directeur technique national Ameur Chafik et le secrétaire général de la Fédération algérienne de football Mohamed Saâd prennent part au cours de la Fédération internationale de football (Fifa) qui se déroule du 25 novembre au 1^{er} décembre 2019 à Kigali (Rwanda), a-t-on appris, ce lundi, auprès de la FAF. Ce cours, destiné aux directeurs techniques nationaux et aux secrétaires généraux des Associations membres sera encadré par le directeur technique Fifa, Steven Maartins et par le chef du département de développement technique, Jürg Nepfer, selon la même source. « Une pléiade d'autres instructeurs devraient également participer au cours, notamment, Belhassen Malouche, Govin Thodoo et Serame Letsoaka » a encore détaillé l'instance fédérale dans un communiqué. Les directeurs techniques nationaux ont été les premiers à prendre part à ce cours, et dès lundi, alors que les secrétaires généraux débiteront le jeudi 28 novembre.

La FAF fixe un ultimatum aux intermédiaires de joueurs

La Fédération algérienne de football (FAF) a fixé la date du 26 décembre prochain comme dernier délai aux intermédiaires de joueurs pour éclaircir leur situation administrative vis-à-vis de l'instance, faute de quoi, leurs dossiers seront rejetés. « La FAF invite l'ensemble des intermédiaires de joueurs qui figurent sur les listes de l'instance fédérale à procéder à leur déclaration annuelle et de la lui remettre avant le jeudi 26 décembre 2019, qui sera la date limite pour déposer cette déclaration, faute de quoi, le dossier sera rejeté », a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, publié lundi sur son site officiel. La FAF a exigé par la même occasion de « joindre au dossier les copies des contrats -intermédiaire-joueur-, avec lesquels ses agents se sont engagés durant l'année 2019.

OGC Nice Youcef Atal : « Mon objectif, jouer dans un grand club »



L'international algérien de l'OGC Nice, Ligue 1 du championnat de France, Youcef Atal, a exprimé son souhait d'évoluer dans un grand club, « car cela fait partie de mes objectifs et j'y travaille pour », a indiqué, dimanche soir, l'invité sur le plateau du Canal Football Club. « Par apport à l'année passée, je pense que c'était trop tôt pour moi. Il y a eu des clubs qui me voulaient à ce moment-là, comme j'avais fait une bonne saison. Là, il faut que je me concentre pour encore faire une autre belle saison », a déclaré le champion d'Afrique algérien en 2019, avec la sélection nationale en Egypte. L'ancien ailier droit de Paradou AC, a laissé entendre que la donne pourrait changer dans son esprit en fin de saison. « Je pense que je peux jouer dans un grand club. C'est mon objectif et je travaille pour ça.

Il n'y a pas un joueur qui ne veut pas jouer dans un grand club et remporter des titres », a indiqué Atal, qualifié de dribbleur fou et joueur qui attaque comme il défend, tout à fond. Sous contrat avec l'OGC Nice jusqu'en juin 2023, Youcef Atal a ajouté que sa venue chez les Aiglons est « aussi parce que ses dirigeants sont ambitieux. Et j'aime le projet de Nice ». Le latéral international algérien (23 ans) était bien suivi pas des clubs européens, non des moindres, à l'image du Paris Saint-Germain, Tottenham, Atlético Madrid, Chelsea, etc., mais les dirigeants niçois ainsi que le joueur ont décidé que Youcef Atal reste à Nice pour une nouvelle saison. Même le président azuréen, Jean-Pierre Rivère avait déclaré sur RMC qu'il n'est pas prévu que le joueur parte l'été prochain.

Coupe du monde des clubs-2019 Les matchs de l'édition de Doha connus

Les rencontres de la Coupe du monde des clubs de football, prévue du 11 au 21 décembre 2019 à Doha, sont connues, après l'annonce des deux derniers qualifiés, le champion d'Amérique du Sud, Flamengo (Brésil) et celui d'Asie, Al Hilal (Arabie saoudite), lesquels ont complété le tableau final. Samedi 14 décembre, au stade Jassim Bin Hamad de Doha, le Champion d'Asie, Al Hilal affrontera l'Espérance Sportive de Tunis, championne d'Afrique, alors que les Mexicains du CF Monterrey en découdront avec le vainqueur du match barrage entre Al Sadd (Qatar) et

Hienghène Sport (Nouvelle Calédonie), le champion de l'Océanie. Le Mondial des clubs réunira : le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, l'ES Tunis, le champion d'Amérique du Sud, Flamengo (Brésil), le champion d'Asie, Al Hilal (Arabie saoudite), le champion de la CONCACAF, Monterrey (Mexique), le champion de l'Océanie, Hienghène Sport (Nouvelle Calédonie), le champion européen, Liverpool FC (Angleterre) et Al Sadd, représentant du pays hôte.

6 Algériens présents au rendez-vous de Doha

Six joueurs algériens prendront part avec leurs clubs respectifs, à la Coupe du monde des clubs de football, prévue à Doha (Qatar) du 11 au 22 décembre prochain. Sur les 6 éléments, 5 évoluent à l'ES Tunis, détenteur de la Ligue des champions d'Afrique lors des deux dernières éditions. Il s'agit des défenseurs Abdelkader Bedrane et Lyes Chetti, du milieu de terrain Abderaouf Benguit, ainsi que les deux attaquants Billel Bensaha et Tayeb Meziani. L'attaquant Baghdad Bounedjah sera présent avec sa formation qatarie d'Al Sadd, en tant que club organisateur de la compétition. L'Espérance de Tunis entamera le tournoi à partir des quarts de finale, en

affrontant le 14 décembre les Saoudiens d'Al Hilal FC, fraîchement auréolé de son titre de champion d'Asie, alors qu'Al Sadd disputera le 1^{er} tour face aux Néo-calédoniens d'Hienghène Sport le 11 décembre. Outre l'ES Tunis et Al Sadd, le Mondial des clubs réunira également le champion d'Amérique du Sud, Flamengo (Brésil), le champion d'Asie, Al Hilal (Arabie saoudite), le champion de la CONCACAF, Monterrey (Mexique), le champion de l'Océanie, Hienghène Sport (Nouvelle Calédonie), le champion d'Europe, Liverpool FC (Angleterre).



Météo	Alger	Oran	Constantine	Timimoun	Djanet
	12°/21°	13°/20°	7°/17°	8°/24°	8°/25°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:05	12:35	15:14	17:33	18:59

Violence contre les femmes

Un fléau qui gangrène les sociétés au-delà des statistiques

La violence contre les femmes demeure un fléau qui gangrène notre société au-delà des statistiques fluctuantes. La lutte contre cette violence, physique ou morale, «doit être l'affaire de toute la société», «une large contribution de tout un chacun pour l'éradiquer complètement, et à défaut, la réduire, à des proportions minimales qui constitueraient une exception dans la société».

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a mis en avant, l'importance de lancer une réflexion autour de mécanismes devant concrétiser la lutte contre la violence faite aux femmes, a indiqué un communiqué du ministère. Eddalia a souligné la nécessité de «réfléchir ensemble sur les moyens que nous pouvons déployer pour lutter contre toutes les formes de violence infligée à la femme et protéger les femmes arabes pendant et après les conflits armés en leur permettant de participer à la prévention et la résolution des conflits». «L'OFA doit mettre en place des outils et des mécanismes pour impliquer l'autre sexe dans cette mission», a affirmé Eddalia, également présidente du Conseil exécutif de l'OFA, soulignant que «la non-discrimination sur la base de sexe dans la vie publique et devant la loi et lors du partage des sources et des responsabilités est la voie vers la stabilité des familles et la prospérité des sociétés». Elle a exhorté, dans ce cadre,

l'homme à «se mobiliser pour défendre les droits de la femme, la défense des questions relatives à la femme ne devant pas être limitée à la femme uniquement». «La Nation arabe en général, et l'Algérie en particulier a besoin, aujourd'hui, d'intensifier les efforts, d'unir les rangs et d'échanger les expériences et les bonnes pratiques dans toutes les questions d'intérêt commun», a indiqué, dans ce sens, Eddalia, relevant que «les questions relatives à la femme sont au cœur de ses intérêts. S'exprimant à ce propos, Si Hadj Mohand Djabellah, du service de médecine légale du CHU Nedir-Mohamed, de Tizi-Ouzou, «la violence faite aux femmes n'est pas un phénomène ordinaire et ne doit pas être pris comme tel, mais une atteinte à un droit humain», soulignant qu'il est, par ailleurs, «impossible de donner avec exactitude un chiffre rendant compte de la réalité de cette violence» souvent passée sous silence a-t-il indiqué. «Il y a des femmes battues qui ne se présentent pas chez le méde-

cin, d'autres qui y vont mais ne déposent pas plainte et d'autres encore qui déposent plainte mais abandonnent les poursuites du fait de la lenteur, notamment, de la procédure judiciaire et de la pression subie de la part de l'entourage» a-t-il expliqué. Et le principal écueil de cette omerta, est selon Si Hadj Mohand, «le poids de la morale sociale qui pèse sur la femme dans notre société empêchant beaucoup d'entre-elle de porter plainte contre leurs agresseurs, qui sont souvent des proches ou parents, par souci d'éviter d'être un sujet de discussions de l'entourage». S'appuyant sur les statistiques du service de médecine légale du CHU présentées lors de son intervention, Si Hadj Mohand a indiqué qu'il y a «une croissance des cas de violences sur les femmes et l'ampleur du fléau est encore plus grande que ce qui est déclaré». Selon ces statistiques présentées, «une courbe ascendante dont les violences conjugales sur femmes mariées vient en premier lieu avec 58%, suivie des femmes célibataires avec 22%». L'autre violence

«complètement tue mais fortement présente dans la société est la violence sexuelle» a, en outre, observé Si Hadj Mohand qui a indiqué que pour la même période citée, de 2015 à 2017, il a été enregistré respectivement, 18, 57 et 54 cas. De son côté, le représentant de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a indiqué que leurs services ont enregistré plutôt «un recul du phénomène» durant les 3 dernières années avec «164 enregistrés en 2017, 131 en 2018 et 107 durant les 10 mois de l'année en cours» soulignant qu'une étude réalisée à ce propos a fait ressortir que «les problèmes sociaux constituent la première cause de cette violence». L'atténuation de ce phénomène nécessite le changement des mentalités, l'amélioration du comportement avec les couches vulnérables, la sensibilisation de la femme sur ses droits et devoirs au sein de la famille et de la société et la dénonciation des cas de violence avec toutes ses formes», a-t-il souligné.

Yasmine Derbal

Tourisme

La Sûreté nationale prend part à la 20^e édition du SITEV

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) prend part au 20^e Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), organisé au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), avec un stand dédié aux différents services de la Sûreté nationale, a indiqué un communiqué de la DGSN. La Sûreté nationale participe à cet événement international qui s'étalera sur trois jours, avec ses différents services dont la sécurité publique, la police judiciaire, la police des frontières (PAF) et les services de communication et de presse de la DGSN, en vue de mettre en exergue le rôle important de ces services

dans l'accompagnement et le développement des activités touristiques en Algérie». «La délégation officielle qui a inauguré le 20^e SITEV a visité le pavillon de la Sûreté nationale, où elle a reçu d'amples explications sur la contribution de la Sûreté nationale dans l'accompagnement et le développement du secteur du tourisme en Algérie, outre la création d'un climat sûr et serein pour la relance de ce secteur économique important». Cette manifestation est «une opportunité pour faire connaître le riche patrimoine touristique de l'Algérie en vue d'attirer davantage de touristes», a-t-il déclaré.

Aéroport d'Alger

Transfert des vols domestiques vers le terminal international 1

Les vols domestiques d'Air Algérie et de Tassili Airlines ont été transférés lundi de l'aéroport des lignes intérieures vers l'ancien aéroport international d'Alger «Terminal 1», a-t-on appris auprès de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA). Ce transfert permet d'offrir une meilleure prestation aux compagnies aériennes et aux passagers au sein d'un terminal conforme aux normes internationales,

a précisé la même source. Air Algérie avait annoncé récemment que ses vols domestiques seront transférés vers le Terminal 1, c'est-à-dire l'ancien aéroport international d'Alger Houari-Boumediène à compter du lundi 25 novembre courant. Dans un entretien accordé à l'APS, le PDG de la compagnie, Bakhouche Allèche, avait confirmé la «bonne santé» financière d'Air Algérie. Il a également assuré que la flotte

de la compagnie bénéficiait d'une maintenance technique conforme aux normes internationales. D'ailleurs, a-t-il fait savoir, l'ensemble des structures d'Air Algérie, chargées de la maintenance et de la sûreté aérienne, étaient certifiées par les hautes instances internationales spécialisées. Sa flotte comprend des Boeing, des Airbus, des ATR et un avion-cargo Lockheed.

Malia S.

Séminaire

L'apport de la biologie des insectes nécrophages dans l'entomologie forensique à l'étude

Le commandement de la Gendarmerie nationale a organisé, ce lundi, un séminaire national intitulé «L'apport de la biologie des insectes nécrophages dans l'entomologie forensique», au niveau de l'Institut national de criminalistique et de criminologie à Bouchaoui. Le séminaire s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la directive annuelle de préparation des unités et formations de la Gendarmerie nationale, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). L'ouverture des travaux de ce séminaire a été présidée par le général-major Abdelhamid Ghriss, secrétaire général du MDN, au nom du général de corps d'armée vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale

populaire, en présence de cadres de l'ANP, ainsi que d'universitaires, médecins et chercheurs spécialisés dans ce domaine. «Ce séminaire, qui s'inscrit dans le cadre de la valorisation de l'indice entomologique et son introduction dans le système judiciaire algérien, vise à démontrer l'importance de la biologie des insectes dans la datation des décès et les dosages, identifier les compétences nationales en la matière en vue de mutualiser leurs actions, développer l'entomologie dans son application à la criminalistique, ainsi que d'évaluer les recherches scientifiques actuelles réalisées dans les différentes universités nationales dans ce domaine», souligne la même source.

Pour cause de travaux

Fermeture de l'autoroute Alger-Tipasa dans les deux sens, au niveau de l'Oued Mazafran

L'autoroute de Tipasa en direction d'Alger sera fermée au trafic, au niveau de l'oued Mazafran, à partir de lundi soir jusqu'à 2h du matin du mardi, a indiqué un communiqué rendu public par la Direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa. «Une déviation a été mise en service près du centre des sourds-muets de Douaouda Marine, en perspective de cette situation exceptionnelle», est-il ajouté dans le même document. La Direction des travaux publics de la wilaya a informé, par là-même, les usagers de l'autoroute Alger-

Tipasa de la fermeture de cette voie au niveau de l'oued Mazafran, à partir de mardi à 20h jusqu'à 2h du matin du mercredi, avec la mise à leur disposition d'une déviation au niveau de la RN11. La même direction a particulièrement recommandé «vigilance et prudence», aux usagers de cette route, qui fait l'objet de travaux de réalisation d'un ouvrage d'art (pont), ceci d'autant plus que ces travaux sont réalisés de nuit», a conclu le communiqué.

Mobilis présent au 20^e Salon international du tourisme et des voyages

Sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mobilis prend part à la 20^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), organisé du 24 au 26 Novembre 2019, au palais de la culture, Moufidi-Zakaria à Alger, sous le slogan «Algérie... émerveillez vos sens». Ce rendez-vous annuel a vu la participation de 100 exposants algériens, auquel prennent part 5 pays étrangers dont la Tunisie, la Chine, l'Éthiopie, le Mali et le Niger, il aura pour objectif la promotion et le développement du tourisme en Algérie et spécialement le tourisme saharien et domestique. L'occasion pour les opérateurs locaux et étrangers de partager leurs expériences et expertises dans le domaine du tourisme, et de bénéficier de cet espace de communication, en vue d'échanger les vues et d'établir des relations commerciales à même de donner un élan fort à la promotion de la destination Algérie, qui recèle des potentialités touristiques exceptionnelles et exclusives. A travers cette participation, Mobilis réaffirme son implication et son intérêt dans le développement de l'industrie touristique et à la mise en valeur de la destination Algérie.

Avis de décès

C'est avec une grande tristesse que les familles Djriou d'Alger, de Mouzaïa, Habet de Khemis Miliana annoncent le décès de leur sœur, tante, mère, et belle-sœur **Djriou Fatma dite Djamila épouse CHATTAOUI** à l'âge de 87 ans survenu le vendredi 22 novembre 2019 à Paris suite à une longue maladie.

L'enterrement aura lieu le mercredi 27 novembre 2019 après la prière du Dohr au cimetière de Mouzaïa - Blida.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com